

Introduction

SOMMAIRE

| Chapitre | | Page |
|-----------------|---|-------------|
| I | Débuts du Prince dans la bibliophilie | 2 |
| II | La Bibliothèque des Condé. Les livres du connétable Anne de Montmorency | 8 |
| III | La Bibliothèque de Standish | 15 |
| IV | Livres de Melzi compris dans la bibliothèque de Standish | 19 |
| V | Acquisition à la vente des livres du roi Louis-Philippe | 22 |
| VI | Acquisition de la bibliothèque d'Armand Cigongne | 24 |
| VII | Installation des livres à Twickenham | 25 |
| VIII | Divers dons de livres faits au duc d'Aumale | 26 |
| IX | Lecture des catalogues par le Prince – Vérification des exemplaires | 30 |
| X | Choix des exemplaires. Elimination des doubles. | 32 |
| XI | Importance attachée aux illustres provenances | 34 |
| XII | Rapatriement de livres rares sortis de France –Recherche de vieux livres imprimés à l'étranger par des français, et des premiers produits de la typographie française | 36 |
| XIII | Rapports du Prince avec les relieurs | 40 |
| XIV | Dernières acquisitions. Projet de catalogue. Libéralité des communications. | 44 |
| XV | Plan du catalogue. – Conclusion | 46 |

I

DÉBUTS DU PRINCE DANS LA BIBLIOPHILIE

De ses fortes études au collège Henri IV, le jeune duc d'Aumale avait conservé un goût très prononcé pour l'histoire et pour les lettres grecques, latines et françaises ; il y joignit bientôt, par suite sans doute de son mariage avec la fille du prince de Salerne, le goût de la littérature italienne.

Son éducation première l'avait bien préparé à apprécier le charme des bons et beaux livres. Les détails de l'histoire des princes de la maison de France, dont le roi Louis-Philippe aimait à entretenir ses enfants, avaient vivement frappé son imagination. Il savait que beaucoup d'entre eux s'étaient fait remarquer par l'amour des lettres et des arts, et que plusieurs s'étaient fait gloire de réunir dans leurs palais et leurs châteaux de riches collections de tableaux, de statues, de médailles et de livres de toute nature. Sa juvénile curiosité s'était vivement intéressée aux débris de la magnifique bibliothèque du comte de Toulouse et du duc de Penthièvre, qui faisaient l'ornement du château de Neuilly. Il y avait feuilleté avec une intelligente admiration nombre de volumes imprimés ou manuscrits, et le souvenir des miniatures qu'il y avait remarquées ne s'effaça jamais de sa mémoire. Toutefois, l'ardeur avec laquelle il fit ses débuts dans la carrière des armes, l'éclat des succès qu'il y obtint, les preuves multipliées de son aptitude à exercer le commandement et à organiser l'administration pouvaient faire présager que la culture des lettres ne tiendrait dans sa vie qu'une place bien secondaire. Les événements politiques en décidèrent autrement. Ce fut seulement après la Révolution de 1848, sur la terre d'exil, qu'il sentit s'éveiller en lui une véritable vocation de bibliophile.

A peine débarqué en Angleterre, sous le coup des plus poignantes inquiétudes, au milieu des tristesses de sa famille, il a une pensée pour les livres qu'il a laissés en France. Il en parle dans la lettre qu'il adressa le 31 mars 1848 à son ancien précepteur Cuvillier-Fleury, et dans laquelle son état d'âme est dépeint en termes vraiment touchants. Le texte de cette lettre me servira d'entrée en matière:

31 mars 1848.

J'ai reçu, mon cher ami, votre lettre du 24 ; je ne saurais vous dire combien elle m'a touché. Votre amitié survit au malheur, je n'en avais jamais douté. Hélas! pourquoi ne puis-je plus la reconnaître que par de stériles paroles ? Pourquoi faut-il que notre ruine ait été celle de tant de gens que nous aimons ! L'offre si tendre et si cordiale qui termine votre lettre ¹ m'a

¹ Voici le dernier paragraphe de la lettre de Cuvillier-Fleury à laquelle le prince répond : « Je n'ose, mon cher prince, vous témoigner sur ce froid papier aucune des inquiétudes et des amertumes qui sont au fond de mon âme, quand je songe à l'admirable fermeté que vous opposez aux coups du sort et dont votre lettre porte si noblement la trace. Mon chagrin est profond, je sens qu'il use ma vie; ne pas vous voir, ne plus vivre avec vous est pour moi un sujet de désespoir cruel. Dites-moi donc s'il n'y a pas de moyen que ma destinée se rattache à la vôtre. Si vous habitiez l'Angleterre, est-ce que cela ne serait pas possible? Ma femme a une imperceptible fortune, mais elle l'a. Avec cette ressource, peut-être pourrais-je vivre avec elle, non pas chez vous, mais près de vous, sans vous être à charge. Je donnerais des leçons s'il le fallait. J'en donnerais à votre enfant. Oh ! ne m'ôtez pas cette perspective de devant les yeux, même si vous en repoussez dans votre esprit la possibilité. En attendant, dites-moi si vous ne voyez pas d'inconvénient à ce que j'aie vous voir, surtout si vous devez partir pour les États-Unis, comme je l'entends dire. Enfin, répondez-moi. Vous savez ma vieille et profonde affection. Le malheur qui vous a frappé, qui m'accable avec vous, n'a fait que la rendre plus vive. Adieu. »

ému jusqu'aux larmes ; mais que vous répondre ? Nous ne savons pas ce que nous ferons, ce que nous deviendrons. Comment alors vivre auprès de nous 'l et d'ailleurs la vie ruineuse de ce triste pays épuiserait bien vite vos modiques ressources. Vivre avec nous ! Oh ! j'accepterais de grand cœur ; mais notre existence ici, si mesquine qu'elle soit, ne saurait durer longtemps. Nous ne savons pas si nous aurons du pain ! Dans notre patriotique imprévoyance et, Dieu merci, je ne la regrette pas, nous avons confié à la France tout ce que nous possédions. Restez donc en France ; vivez-y modeste et tranquille, je n'ose pas dire heureux, et servez, si vous le pouvez, la patrie. Cette possibilité est la seule chose que je vous envie. Donnez-moi quelquefois de vos nouvelles et permettez-moi de vous demander quelquefois de petits services.

Pour moi je ne me plains pas, je ne souffre que pour mes chers et vénérés parents, pour mes amis, et surtout pour la France. Vous connaissez mes goûts simples, trop simples peut-être jadis, et aujourd'hui bien précieux pour moi. J'étais peut-être fait, plus que bien d'autres, pour vivre dans une république ; ma femme pense comme moi, elle raccommode mon linge et mes habits, elle élève mon enfant et se trouve très heureuse, comme elle le dit, de pouvoir m'être utile. Ma conscience ne me reproche rien. J'ai consacré au service de mon pays les plus belles années de ma vie, que j'aurais pu passer dans toutes les jouissances du luxe. J'aurais voulu le servir plus utilement. Je suis toujours prêt à lui consacrer mon bras et mon cœur. Mon dévouement à la France ne s'éteindra qu'avec ma vie.

Enfin vous me donnerez des nouvelles de ma bibliothèque.

Adieu, mon cher ami, je vous embrasse cordialement. Je ne désespère pas de vous revoir un jour en France, et de pouvoir y vivre, non pas certes comme prince, je le déplorerais, mais en citoyen dévoué et courageux.

Henri D'ORLÉANS².

Peu de mois s'écoulèrent, et les symptômes les moins équivoques d'une passion bibliophilique se manifestèrent chez le jeune prince.

Dès le 28 novembre 1848, il donne des instructions au sujet de ses livres demeurés en France : la partie la plus utile pour ses travaux devait être expédiée en Angleterre ; le reste serait entreposé au Havre ou à Boulogne ; le fatras resterait en dépôt à Chantilly. C'est à cette date que commence avec son ancien précepteur une correspondance bibliographique qui devait se continuer sans interruption pendant plus de vingt ans, jusqu'à la fin de l'exil.

Le même jour, il annonce à Cuvillier-Fleury qu'il venait de se rendre à une très gracieuse invitation de la duchesse de Kent, mère de la reine d'Angleterre. La princesse l'avait prié depuis longtemps de venir passer huit jours chez elle, à Stanmore Priory, avec la duchesse d'Aumale.

J'y suis depuis hier, dit-il, et j'y ai déjà exploré une magnifique bibliothèque, où j'ai vu les plus belles éditions des classiques. Je commence à croire que je suis atteint de la bibliomanie.

La « maladie » ne tarda pas à se déclarer ouvertement, témoin la lettre suivante, dans laquelle se fait jour, en même temps, l'idée de préparer, d'après les documents originaux, une histoire des princes de la maison de Condé :

Je deviens décidément bibliomane. Quand je vais à Londres, je vais chez les libraires qui ont de vieux livres ; j'en regarde, j'en marchande, et je m'en vais, me bornant à emporter

² Cette lettre a été publiée dans *Journal et Correspondance de Cuvillier-Fleury*, t. II, p. 451.

le catalogue. J'ai cependant acheté un Jean-Jacques, compact, complet et bien imprimé, pour 30 schellings. Je suis en ce moment très tenté par un superbe Corneille, avec commentaire de Voltaire, de 1774 ; il est, je crois, assez rare; mais 5 livres sont un morceau un peu dur. Il doit du reste se faire en France, en ce moment, beaucoup de ventes de bibliothèques, et à vil prix. Je voudrais que vous les fissiez suivre un peu par quelqu'un de sûr. S'il se trouvait une bonne occasion pour avoir à bon compte, soit quelque ouvrage rare, soit quelque très belle édition de classiques latins ou grecs, je serais disposé à en devenir acquéreur.

J'ai trouvé un exemplaire de l'Histoire de la maison de Bourbon, par Desormeaux, dans la magnifique bibliothèque du Priory, où je passais toutes les heures que je pouvais dérober à la flânerie obligée... J'y ai vu, outre de magnifiques éditions classiques et de fort beaux livres anglais, quelques-uns de nos beaux ouvrages qui me tentaient bien, les 19 volumes in-folio de la grande collection des Bénédictins continuée par Daunou et Naudet, les Notices sur les manuscrits de la Bibliothèque du roi en douze volumes, dont trois publiés avant 89... Mais je m'arrête dans ma blague de bibliomane.

Ma grande préoccupation du moment est le travail. Mes manuscrits sont ici. Je voudrais commencer par explorer tout ce qui regarde le XVIIe siècle, et en particulier le Grand Condé. Je crois que c'est ce qu'il y a de plus saillant, et que c'est par là qu'il vaudrait le mieux débiter ; mon intention serait de recueillir, de mettre en ordre et de publier les documents curieux et inédits, en y joignant des notices et des aperçus historiques de ma façon, et j'ai grande hâte de commencer. Mais je crains bien de manquer à Claremont de la place matérielle nécessaire pour ce genre de travail ; je suis obligé en ce moment de laisser mes manuscrits emballés dans une warehouse de Londres, et je ne compte les en tirer que quand j'aurai pu m'installer.

L'extrême modicité des ressources dont le prince disposait n'empêcha pas la « maladie » de faire de rapides progrès. Voici le bulletin daté du 16 décembre:

Je suis toujours absorbé dans mes lectures et dans mes visites de librairie. Je n'achète rien et ne prends que les catalogues. Mais je vais acheter le Manuel du libraire, de Brunet, que j'ai trouvé d'occasion et que Trognon m'a recommandé, ainsi qu'un livre anglais sur le même sujet.

La joie que le prince éprouva en se trouvant maître d'un très modeste exemplaire du *Vade-mecum* des bibliographes ne devait pas être sortie de sa mémoire, une vingtaine d'années plus tard, quand il se fit relire par Belz-Niédrée un splendide exemplaire de la dernière édition du même ouvrage, imprimé sur grand papier et coupé en douze volumes habillés du meilleur cuir de Russie.

Muni du *Manuel* de Brunet et probablement du *Bibliographer's Manual* de Lowndes, le prince ne tarda pas à acquérir les connaissances techniques qui, unies à un goût inné, à une mémoire très sûre, à une instruction très variée et à un grand amour du travail, en firent bientôt un vrai bibliophile et un bibliographe accompli.

Au commencement de l'année 1849, tout en gardant sa résidence à Claremont, il loua à Londres, dans Northumberland-Street, un petit pied-à-terre, où il installa, à peu de frais, « son bazar, comme il disait, ses caisses et le quartier général de ses livres ». Il avait dès lors fait venir de Chantilly ses manuscrits et ses meilleurs livres imprimés. Les manuscrits avaient une réelle importance ; on n'en saurait dire autant des imprimés. Avant 1849, la bibliothèque de Chantilly, en dehors des manuscrits de Condé, auxquels on ne prêtait alors aucune attention, ne renfermait guère que des livres de lecture courante, acquis et reliés, pour la plupart, du temps du dernier duc de Bourbon. Cuveillier-Fleury, dans une lettre adressée le 12 juillet 1844 au duc d'Aumale, en définissait le caractère avec une excessive bienveillance, quand il la

qualifiait de « perle précieuse, le plus beau joyau de votre couronne d'encouragements littéraires³ ». C'est à ce titre que le prince en confia la garde à son camarade de collègue, Emile Augier. La plupart des livres laissés à Chantilly en 1848, réunis aux volumes du cabinet du prince qui avaient échappé au pillage des Tuileries, furent compris dans une vente aux enchères qui eut lieu à Chantilly le 31 octobre 1852, après avoir été annoncée par un grand placard dont la Bibliothèque nationale a conservé un exemplaire ; il est ainsi intitulé :

MAISON D'ORLEANS

Vente d'environ 3,000 volumes, la plupart en bonnes et élégantes reliures, dont un assez grand nombre avec chiffres et armoiries, au château de Chantilly (domaine de Mgr le duc d'Aumale), le dimanche 31 octobre 1852, à onze heures.

Le choix des livres à aliéner avait été fait par Cuvillier-Fleury, d'après les indications du prince.

Dès le commencement de l'année 1849, le duc d'Aumale, malgré l'incertitude de l'avenir, le séquestre des biens de sa famille et les embarras de la liquidation de la liste civile du roi, se crut permis de ne plus entrer chez les libraires uniquement pour y regarder les livres et pour emporter des catalogues. Il alla même jusqu'à se risquer dans les grandes ventes publiques, et pour ses débuts il suivit les deux ventes de la bibliothèque Stowe, aux mois de janvier et de février 1849. A la première de ces ventes il dépensa 17 livres sterling et se fit adjuger une trentaine de volumes, notamment le Cicéron d'Olivet, neuf volumes in-4°, très bel exemplaire. « Je n'ai pas pu, disait-il, y résister. » Grâce aux taches qui déshonoraient un Davila (*Guerres civiles de France*, 1644, in-folio), il put l'obtenir pour 7 schellings. Entre autres acquisitions qu'il avait faites à la seconde vente, il citait les vingt volumes de Mont-faucon, en grand papier, qui lui furent adjugés pour 19 livres.

Les achats que le prince faisait à Londres ne l'empêchaient pas de se préoccuper de ce qu'il pouvait tirer de Paris par correspondance. Au mois de janvier 1849, il rédigea des instructions détaillées sur l'emploi d'une somme de 3,000 francs affectée à des abonnements et à des achats de livres, anciens et nouveaux. Ces instructions arrivèrent à Cuvillier-Fleury accompagnées d'un billet portant cette date: « 28 janvier 1849, Saint-Charlemagne! Heureux souvenir! »

En 1849 et en 1850, le prince s'occupait surtout de ses manuscrits, et ses acquisitions de livres imprimés se rattachaient presque uniquement à l'étude des manuscrits. Les lettres qu'il adressait alors à Cuvillier-Fleury montrent bien que tel était alors le but de ses recherches :

J'ai déballé mes manuscrits dans mon petit pied-à-terre à Londres (11 février 1849). Je suis toujours occupé à feuilleter mes manuscrits, où je trouve chaque jour des choses très curieuses (25 février 1849).

Le 7 novembre 1849, il demande qu'on lui achète, à la vente des livres du général d'Espinay, *les XXIII livres d'Homère, prince des poètes grecs, traduits par Hugues Salel et Amadis Jamyn* (Rouen, 1605, in-12), et en recommandant cette acquisition à son correspondant habituel, il éprouve le besoin d'ajouter une explication :

Vous ne comprendriez rien à cette acquisition si je ne vous disais que j'ai un charmant manuscrit sur vélin de cette traduction, dont la reliure, semée de M, de fleurs de lys et de marguerites, fait croire que c'était l'exemplaire de la reine Marguerite, et a fait l'admiration

³ Lettre publiée dans la *Revue des Deux Mondes*, 1er juin 1903, p. 564.

des Conservateurs du British Museum. Je ne serais pas fâché de joindre au manuscrit l'exemplaire imprimé.

Le 11 décembre suivant, il demandait l'achat d'un exemplaire de la *Bibliothèque historique de la France*, du Père Le Long :

J'aurais besoin de ce dernier ouvrage, que l'on dit peu cher, pour établir le catalogue de mes manuscrits, auquel je travaille, quand je vais à Londres, avec un des Conservateurs du British Museum ; ces messieurs sont pleins d'obligeance pour moi.

Pour préparer ce catalogue, il réclamait des secours qu'on ne pouvait guère trouver qu'à Paris:

Je m'amuse dans mes soirées à faire, sur des feuilles volantes, le catalogue de mes manuscrits. Il y a des renseignements dont j'aurais besoin, et que je ne trouve pas toujours dans les ouvrages que j'ai sous la main, ni au British Museum. Je vous poserai dans ce cas quelques questions que je vous prierai de faire résoudre, s'il est possible, dans vos moments perdus et à l'aide de vos relations (22 mars 1850).

...A propos de bouquins, Tecbener ou Potier aurait-il connaissance d'un exemplaire de la Salade, par Antoine de La Sale (édition de 1521 ou de 1527) ?

J'ai un manuscrit que je croyais anonyme, mais en le lisant j'ai reconnu qu'il était de cet auteur, qui est aussi celui du Petit Jehan de Saintré. Je crois que c'est l'idée première de la Salade, mais dédiée à Agnès de Bourgogne, duchesse de Bourbon, et non au duc de Calabre (Voir Lacroix du Maine et le Menagiana). Ce manuscrit est l'exemplaire de présentation à la duchesse de Bourbon. Si je trouvais un bel exemplaire, à prix raisonnable, d'une des deux éditions que j'ai mentionnées, je serais disposé à l'acquérir. (24 octobre 1850.)

Le 2 février 1851, il fait demander à Lacabane, conservateur à la Bibliothèque nationale, des renseignements sur les familles de Chourses et de Coëtivy, dont il voyait les armes peintes sur plusieurs de ses plus beaux manuscrits.

Ce sont, dit-il, des renseignements dont j'aurais besoin, s'ils existent, pour le catalogue de mes manuscrits, auquel je travaille quelquefois, au salon ou ailleurs, pour me délasser d'autres travaux. J'aimerais à suivre l'histoire des principaux livres ou, du moins, des principales parties de ma collection.

Cependant Cuvillier-Fleury s'inquiétait des proportions que l'amour des livres prenait chez son ancien élève, et celui-ci éprouve le besoin de se justifier en invoquant des circonstances atténuantes. C'est ce que laissent entrevoir deux lettres, du 25 mars et du 19 avril 1850 :

Il m'est venu un scrupule à propos de ce que je vous disais dans mon dernier billet sur le prix exagéré des livres. Je sais que les livres rares sont chers ; je sais que les jolies reliures le sont aussi ; mais j'aime les uns et les autres, et surtout les deux choses réunies, et j'y veux mettre le prix qu'il faut. Mon observation signifiait que je ne voulais pas faire une acquisition qui sentit trop le caprice.

... Vous avez fort raison de m'engager à ne pas trop céder à l'entraînement des livres. C'est en somme un goût qui ne sied guère à ce temps-ci, et je tâcherai de me tenir; sed homo sumo Ne croyez pas d'ailleurs que j'achète au hasard. Sauf quelques fantaisies, je ne recherche que les livres qui appareillent mes manuscrits, c'est-à-dire les éditions imprimées qui s'en rapprochent par la date et le texte, et les livres qui se rattachent à mes études historiques.

II

LA BIBLIOTHEQUE DES CONDE. LES LIVRES DU CONNETABLE ANNE DE MONTMORENCY

Les manuscrits dont M. le duc d'Aumale parle avec tant de complaisance, dans ses lettres des années 1848-1851, étaient un débris de la bibliothèque des Condé, dont l'origine et les vicissitudes sont racontées dans l'Introduction mise par le prince en tête du catalogue de ses manuscrits. Il y avait trouvé réunis : - d'une part, les Archives des Montmorency et surtout celle des Condé, dont l'examen lui suggéra l'idée d'écrire l'histoire des princes de cette noble maison ; - et d'autre part, une série considérable de manuscrits proprement dits, volumes écrits à la main, sur parchemin ou sur papier, les uns du moyen âge, les autres des temps modernes, remplis de textes théologiques, juridiques, scientifiques, littéraires et historiques. Beaucoup de ces : manuscrits venaient du connétable Anne de Montmorency. C'était une collection analogue à celles qui se voyaient jadis dans les châteaux des princes et des grands seigneurs. Les manuscrits à peinture y tenaient une place considérable.

Outre ces manuscrits, la bibliothèque des Condé renfermait une très importante collection de livres imprimés, dont le premier noyau datait du XVI^e siècle et qui s'était notablement développée dans le cours des deux siècles suivants.

Transportée de Chantilly à Paris, à l'hôtel de Condé, la bibliothèque dont il s'agit fut englobée dans le séquestre mis, en 1654, sur les biens du prince. L'inventaire qui en fut alors dressé ⁴ mentionne environ 3,000 ouvrages, parmi lesquels on voit figurer la plupart des manuscrits et des anciens imprimés que renfermait la bibliothèque à la fin du XVIII^e siècle, époque à laquelle elle était dans toute sa splendeur.

Le désordre de l'inventaire de 1654 n'empêche pas qu'il soit très curieux à parcourir, et j'ai cru devoir en donner, à titre d'exemple, dans l'Appendice à cette Introduction, un certain nombre d'articles, pour montrer à quel bas prix les libraires estimaient alors les anciens livres. Bien clairsemés sont les ouvrages dont l'estimation atteint 10 livres. Beaucoup de ces vieux manuscrits que M. le duc d'Aumale entourait de tant de soins sont estimés de 10 à 30 sous pièce. Des incunables de la plus grande rareté et de belles impressions sur vélin sont inscrits avec des prix dérisoires. Tels sont :

Les trois volumes de l'édition des Grandes Chroniques de France, publiée en : 1476 par Pasquier Bonhomme (le premier livre français imprimé à Paris) : une livre ! - C'est l'exemplaire que possède aujourd'hui la Bibliothèque nationale (L. 31. 6).

La traduction française de la Légende dorée imprimée à Lyon en :1476 : 5 sous!

La traduction de Thucydide par Claude de Seyssel, édition de :1527, exemplaire imprimé sur vélin: :10 s. !

L'Oppugnation de Rhodes, par Jacques bâtard de Bourbon, exemplaire imprimé sur vélin, en :1527 : :15 s. ! - C'est l'exemplaire classé à la Bibliothèque nationale dans la série des Vélin, n^o :1:165.

Les deux ouvrages cotés au prix le plus élevé sont ceux par lesquels s'ouvre l'inventaire et qui sont l'un et l'autre estimés 300 livres. Ce sont les dix volumes de la Polyglotte de Paris, reliés en maroquin incarnat, et les trente-sept volumes des Conciles de l'édition du Louvre en maroquin jaune.

⁴ L'inventaire estimatif se trouve à la Bibliothèque nationale, à la fin du ms. français 16553. Il y en a un double dans les archives du Musée Condé. Voir plus loin, p. LXXI.

Telle que nous la dépeint l'inventaire de 1654, la bibliothèque de Condé était, en grande partie, l'œuvre de Henri II de Bourbon, mort en 1646⁵. Le goût de ce prince pour les livres est attesté par un contemporain, le P. Louis Jacob⁶. Ce religieux, après avoir vanté la très opulente bibliothèque que le prince avait créée « avec de grands soins et somptueuse dépense », ajoute ces détails: « La parfaite cognoissance qu'il a de toutes les sciences et des livres rares et curieux le fait estimer pour un oracle des Muses. Chose admirable en cette Altesse, que, non obstant les grandes affaires qu'il a pour l'État, il ne pert aucun jour sans s'adonner à l'étude, où il treuve des divertissements dignes d'un grand prince, ce qui lui acquiert une gloire immortelle par toute l'Europe, tant pour surpasser en science tous les autres princes que pour le grand zèle qu'il a à les faire fleurir. »

Les descendants de Henri II de Bourbon prirent grand soin de la bibliothèque de leur maison. On la citait au XVIIe et au XVIIIe siècle comme une des curiosités de Paris⁷. L'abbé de Marolles⁸ a célébré par d'assez méchants vers le brillant état dans lequel le Grand Condé l'avait mise :

*Au palais de Condé, la grande librairie
Des volumes sans nombre est digne de son rang,
.....
De ces livres chéris le bibliothécaire
L'ayant mise en l'estat qu'on la voit à présent,
Et qui depuis du Prince obtint en grand présent
Sa retraite aux Vertus, fut le vieux La Perère.*

Le bibliothécaire cité dans ce dernier vers, Isaac de La Peyrère, était un littérateur qui eut assez de réputation parmi ses contemporains, et qui termina ses jours en 1676 au séminaire de Notre-Dame des Vertus.

Les habitudes de luxe étaient trop développées chez les princes de la maison de Condé pour que les livres n'y fussent pas somptueusement reliés. A peu d'exceptions près, ils reçurent tous des reliures très soignées, à la mode du temps, en veau fauve ou marbré, en velours blanc ou vert, et le plus souvent en maroquin rouge ou olive. Les plats en étaient décorés des armes de la famille. Il y eut une grande variété dans les fers employés par les relieurs. M. Chatelain en a reconnu au moins 24 types différents sur les volumes qui sont aujourd'hui à la bibliothèque de l'Université. Ce fut surtout à l'occasion de l'installation des collections dans les salons du Palais-Bourbon que le travail des reliures fut poussé avec la plus grande activité. C'est alors qu'on commit la faute de sacrifier beaucoup d'anciens plats, et de cacher d'anciens dos sous des bandes de basane, pour pouvoir y dorer de nouveaux titres et donner par là un aspect uniforme à tous les volumes rangés sur les tablettes.

Les soins prodigués à cette riche bibliothèque ne la mirent pourtant pas à l'abri de pertes regrettables. Bien avant la confiscation révolutionnaire, au courant du XVIIIe siècle, il

⁵ Sa signature est sur un exemplaire du Salluste aldin de l'année 1509 que M. le duc d'Aumale a pu recouvrer (n° i753 du présent Catalogue).

⁶ *Traicté des plus belles bibliothèques* (Paris, 1644), p. 624 et 625. Le P. Louis Jacob semble avoir cru, mais à tort, que le prince de Condé avait installé sa bibliothèque dans la capitale du Berri dont le gouvernement lui avait été confié en 1616

⁷ Voir les textes cités par Le Roux de Lincy, dans ses *Recherches sur la bibliothèque du Grand Condé, suivies du Catalogue des manuscrits qui se trouvent dans cette bibliothèque*; [Paris, 1860]. in-8°. (Extrait du *Bulletin du bibliophile*).

⁸ *Paris, ou la Description succincte et néanmoins assez ample de cette grande ville* (s. 1., s. d.; in-4°), p. 42. Ces vers sont reproduits dans l'opuscule précité de Le Roux de Lincy.

en était sorti un manuscrit italien couvert d'une magnifique reliure en maroquin rouge aux armes de Condé : *Aforismi dell' Arte bellica in astratto*. Ce volume figura en 1764 sur le Catalogue des manuscrits du Collège de Clermont ⁹. Passé dans les collections de Meerman ¹⁰, puis dans celle de sir Thomas Phillipps ¹¹, il a été compris dans la vente faite à Londres du 27 avril au 2 mai 1903 ¹². Heureusement, l'Institut a pu se le faire adjuger et lui a fait reprendre la place qu'il avait le droit d'occuper sur les tablettes du Cabinet des Livres au Musée Condé.

A la fin du XVIIIe siècle, la bibliothèque des Condé devait être, parmi celles de Paris, une des plus considérables et des mieux composées. On en peut apprécier la richesse d'après un catalogue alphabétique qui remplit trois gros volumes in-folio conservés à la Bibliothèque nationale ¹³ (n° 9433-9435 du fonds français). Quand ce catalogue fut rédigé, les livres remplissaient onze pièces : au rez-de-chaussée, une pièce pavée, un vestibule, trois pièces parquetées et deux cabinets ; au second étage, quatre petites pièces dénommées les chambres hautes.

Au début de la Révolution, le prince de Condé se préoccupa des dangers, que ses livres pouvaient courir par suite de l'émigration. En 1790, il donna des ordres pour que les plus précieux fussent mis à l'abri de la confiscation dont ils étaient menacés. Nous possédons au Musée Condé ¹⁴ une liste des exemplaires des « éditions princeps » qu'il ordonna de remettre à son intendant. « M. Lambert, administrateur général des maisons, domaines et finances de Son Altesse sérénissime » ; il le chargeait de les soustraire aux recherches des commissaires du Gouvernement. Ces précautions devaient être inutiles.

On réussit bien à cacher les livres les plus précieux, les manuscrits et les archives, partie chez un sieur Laurent, demeurant à Paris, rue Saint-Pierre- Pont-aux-Choux, partie à l'hôtel d'Aiguillon, rue de Grenelle-Saint-Germain. Mais l'administration des Domaines nationaux finit par découvrir ces cachettes ¹⁵.

Les livres imprimés ou manuscrits qui étaient au domicile du sieur Laurent furent saisis en 1793 et inventoriés dans un procès-verbal qui, commencé le 20 octobre, fut clos le 24 novembre 1793.

⁹ P. 323, n° 848.

¹⁰ N° 904; t. IV, p. 155.

¹¹ N° 6776.

¹² *Bibliotheca Phillippsiana*, catalogue de la série vendue du 27 avril au 2 mai 1903, p. 63, n° 474.

¹³ Une note de Mouchet nous apprend que ces volumes furent acquis de « la veuve du citoyen Dupuy »

¹⁴ Voir plus loin, p. LXXIII

¹⁵ La saisie des collections de la maison de Condé est ainsi exposée dans un mémoire anonyme du 24 avril 1850, conservé au secrétariat du Musée Condé, et intitulé: « Réponse aux questions posées [au nom du duc d'Aumale], relatives aux manuscrits et archives de la maison de Condé :

« Sur la première question : Les pièces, titres, manuscrits et livres appartenant aux princes de la maison de Condé, alors en émigration, avaient été transportés par leurs ordres, une partie chez un sieur Laurent, demeurant à Paris, rue Saint-Pierre-Pont-aux-Choux, et l'autre partie à l'hôtel d'Aiguillon, rue de Grenelle-Saint-Germain.

« L'administration des Domaines nationaux, qui avait fait de nombreuses recherches pour savoir où se trouvaient ces objets, parvint à les découvrir.

« Les premiers furent mis sous scellés et ensuite inventoriés dans un procès-verbal en date, au commencement, du 29 vendémiaire an II, et qui a été clos le 3 frimaire an III.

« Ce n'est que le 5 vendémiaire an VI qu'un procès-verbal dressé à l'hôtel d'Aiguillon constata la visite des papiers qui s'y trouvaient et qui appartenaient aux princes de Condé. L'inventaire de ces papiers dura plusieurs années et ce n'est qu'après la clôture de cette opération que les Archives nationales, qui n'avaient pas encore de lieu de dépôt dans le genre de celui qui existe aujourd'hui, firent déposer toutes ces pièces dans un local provisoire. »

Tous les manuscrits furent attribués en bloc à la Bibliothèque nationale. Ils y furent gardés à part et catalogués sans être fondus avec d'autres collections. Le prince de Condé se les fit rendre au mois de décembre 1814. Ils ne paraissent pas avoir été ramenés en 1815 à la Bibliothèque impériale, comme Napoléon l'avait prescrit pendant les Cent Jours¹⁶. Dans tous les cas, la restitution faite au prince de Condé en vertu d'une décision ministérielle du 8 juin 1814 est devenue irrévocable, et les manuscrits de Condé ont formé le premier fonds de la collection de M. le duc d'Aumale.

La cachette de l'hôtel d'Aiguillon fut découverte un peu plus tard par l'administration des Domaines. Ce fut seulement le 5 vendémiaire an VI qu'un procès-verbal constata la visite faite à l'hôtel d'Aiguillon des papiers ayant appartenu aux princes de Condé. Les Archives nationales en prirent possession et les firent déposer dans un local provisoire. Un inventaire en avait été préalablement dressé par des commissaires, auxquels il convient d'imputer la plus malencontreuse des épurations : elle a principalement porté sur les pièces comptables, notamment sur celles qui se rapportaient à la construction du château d'Écouen ordonnée par le connétable de Montmorency.

Louis XVIII fit rendre, le 1er avril 1814, aux princes de Condé les archives qui leur avaient appartenu. Elles furent réintégrées aux Archives de l'Empire le 18 avril 1815, conformément à un décret impérial du 28 mars précédent. Cinq mois plus tard, le 12 août, les représentants du prince s'en firent remettre en possession ; mais l'administration ne put leur rendre nombre de pièces importantes qui avaient été distraites un peu arbitrairement pour être classées dans différentes séries du grand dépôt national. Quant aux livres imprimés, ils furent répartis, un peu au hasard, entre diverses bibliothèques publiques, qui les ont conservés sans qu'aucune répétition ait pu être exercée contre elles. Le lot qui échet à la Bibliothèque nationale renferme un assez grand nombre de livres curieux, dont le choix fait beaucoup d'honneur à Van Praet, le vénérable et savant bibliothécaire à qui nous en sommes redevables¹⁷. Il fut tenu compte à la fois des textes et des reliures. L'indication de plusieurs des livres choisis sera donnée à la fin, de cette Introduction.

Parmi les autres établissements appelés à bénéficier des richesses bibliographiques de la maison de Condé, il faut nommer l'Institut, auquel vingt-trois volumes furent concédés par un arrêté ministériel du 2 frimaire an V¹⁸, la bibliothèque de l'**Arsenal**, la Mazarine, et surtout l'Institut des Boursiers du Collège Égalité, dont le représentant fut autorisé, le 19 ventôse an V, à puiser à pleines mains dans le dépôt de la rue de Lille. Il y prit plus de deux mille volumes, qui ont formé l'un des premiers fonds de la bibliothèque actuelle de l'Université à la Sorbonne. On en peut apprécier l'importance d'après le nombre des

¹⁶ Le Mémoire anonyme cité dans la note précédente contient, sur le sort des manuscrits de Condé pendant les Cent Jours, le passage suivant :

« Il convient de faire remarquer que les manuscrits et les livres restitués par la Bibliothèque nationale n'avaient pas été repris [en 1815] par les agents de l'État, comme les titres et les papiers déposés aux Archives. En effet, pendant les Cent Jours, ces manuscrits et livres avaient été emballés précipitamment et sans ordre, puis ensuite transportés secrètement dans les magasins de M. Haumont, menuisier de la maison de Condé, qui avait bien voulu se charger de les recevoir et qui en a fait la restitution, sans inventaire ni récolement, après le retour des Bourbons. »

¹⁷ Van Praet n'a pas reçu tous les livres qui, suivant une liste conservée à la Bibliothèque de l'Arsenal (ms. 6499, fol. 36 et 37), étaient réservés à la Bibliothèque nationale. Il n'a point retiré du dépôt de la rue de Lille le volume imprimé sur vélin, n° 5 de la liste, . *Senecæ Tragædiæ*, Paris, 1511 ; folio ; sur vélin.. Van Praet, après avoir décrit (*Vélin du Roi*, t. IV, p.98) l'exemplaire du même ouvrage qui fut acquis à la vente des livres de Mac Carthy (n° 2711), ajoute ces mots : « Un semblable exemplaire appartenait autrefois au prince de Condé. »

¹⁸ Ms. 6512 de l'Arsenal, fol. 12.

incunables qui en font partie et que M. Émile ChateLain a tout récemment fait connaître dans un excellent catalogue¹⁹. Les séries de livres plus modernes n'y sont pas moins remarquables. On en pourra juger en parcourant les extraits d'une liste plus étendue dont j'ai dû la communication à l'amitié du même confrère et collègue. On y verra figurer de très curieux articles tels que:

1° Un livre offert, avec une pièce de vers, à Henri 1er, prince de Condé, par son secrétaire Énoch Virey ;

2° Le Despautères, édition de 1620, dont le duc d'Enghien s'est servi pendant qu'il faisait ses études au collège de Bourges et sur les marges duquel plusieurs notes sont écrites de la main du futur vainqueur de Rocroy ;

3° Un prix décerné au même prince pour ses succès en rhétorique²⁰;

4° Un volume remis, à titre d'accessit, en 1681, à Louis, duc de Bourbon, fils du Grand Condé.

Des épaves du naufrage dans lequel a sombré la bibliothèque des Condé sont allées s'échouer dans les départements²¹, et même à l'étranger, dans les pays qui ont partagé la fortune de la France au commencement du XIX. siècle. C'est de la dépouille des Condé qu'est venu le magnifique exemplaire de la Gazette de France, de 1631 à 1788, relié en 156 volumes aux armes de Condé²², possédé actuellement par la Bibliothèque royale de Belgique, à Bruxelles. Il existe encore des morceaux de même provenance dans d'autres villes de ce pays. A ce propos, on peut faire remarquer que, si nos bibliothèques ont bénéficié de prélèvements faits à l'étranger pendant la période révolutionnaire, les bibliothèques des départements annexés à la France n'ont pas été laissées de côté quand il s'est agi de répartir les richesses bibliographiques centralisées à Paris dans les dépôts littéraires, à la suite de la suppression des maisons religieuses et des saisies pratiquées chez les émigrés. Il s'est aussi égaré des morceaux de la bibliothèque des Condé, et non des moins précieux, dans des collections particulières²³. Un exemplaire de Perceforest, édition de 1528, aux armes de Condé, a été ainsi recueilli dans la bibliothèque du duc d'Hamilton, et à la vente de 1884 il atteint aux enchères le chiffre de 2,950 francs.

On s'étonne du très petit nombre des volumes reliés aux armes et à la devise du connétable de Montmorency qui ont échappé au naufrage²⁴. Depuis que mon attention a été attirée sur ce point, j'ai seulement noté, sans compter les manuscrits, les articles suivants.

¹⁹ Catalogue des incunables de la bibliothèque de l'Université de Paris. Paris, 1902. In-8° de 152 p. Extrait de la Revue des bibliothèques, 1902

²⁰ La Bibliothèque nationale possède un autre volume donné en prix au duc d'Enghien.

²¹ Des commissaires du département d'Eure-et-Loir, autorisés à puiser dans les dépôts littéraires de Paris, choisirent, pour la bibliothèque de Chartres, des livres venus du cabinet des Condé. Voir dans *le Bulletin historique et philologique* (année 1903, p, 441). un travail de M. l'abbé Langlois, intitulé *le Fonds d'état de la Bibliothèque de Chartres*

²² Un bollandiste, le R. P. J, Van den Gheyn, a bien voulu m'en envoyer la description.

²³ Dans mon Catalogue des livres imprimés à Caen avant le milieu du XVIe siècle (t. 1, p. 344, n° 3S9), je cite, comme ayant appartenu à Mme Goussiaume, de Caen, un exemplaire relié en maroquin vert, aux armes de Condé, de l'Opus Bonifacii de Vitalinis super Maleficiis, imprimé sans date pour Michel Angier, libraire de Caen. - Doit venir aussi d'une bibliothèque privée le Sacrifice de la Croix, par Milon (Paris, 1634, in-8°), relié en parchemin aux armes de Condé, que possède la bibliothèque historique de la ville de Paris.

²⁴ Je ne parle ici que des livres imprimés. - M. le duc d'Aumale s'est occupé des manuscrits ayant appartenu au connétable qui ne se trouvent plus au Musée Condé. A ceux qu'il a signalés dans la préface du Catalogue de ses manuscrits (t. 1, p. IV) il convient d'ajouter le *Triomphe d'honneur*, poème composé par Jean de

Je cite en première ligne deux volumes que M. le duc d'Aumale s'était fait un devoir d'arrêter au passage dans deux ventes publiques :

1. Le Psautier du Connétable, acquis en mai 1880, au prix de 3,390 francs ²⁵.
2. Susio (G.-B.). Della ingiustitia deI Duello. Venise, :1555,4°. Reliure en veau avec ornements mosaïqués ; les armes de Montmorency sur le premier plat ; de l'autre côté, l'épée de connétable avec la devise ΑΠΛΑΝΟΣ sur le baudrier. Acquis en :1879 à la vente Didot pour 5,000 francs.

La Bibliothèque nationale possède trois livres imprimés, à la reliure du connétable de Montmorency :

1. Coutumes de Senlis. Paris, Galliot du Pré, 1540. Folio. Imprimé sur vélin. (Vélins, 457 : Exposition, 489.) - Sur chaque plat, semé d'alérions, avec la devise ΑΠΛΑΝΟΣ au milieu ²⁶(3). - La première page du livre est richement enluminée. Sur la marge du bas, au milieu, les armes de Montmorency, avec la devise ΑΠΛΑΝΟΣ, à gauche et à droite. Sur la marge latérale, dextrochère tenant l'épée de connétable avec cette devise: ARMA TENENTI OMNIA DAT QVI IVSTA NEGAT.

On conserve à la Bibliothèque nationale, dans la série des Vélins, no 456, un autre exemplaire du même livre, également imprimé sur vélin et dont le premier feuillet est enluminé comme celui du n° 457 ; mais la reliure originale a été remplacée par une reliure moderne en maroquin rouge.

2. Dion Cassius. Paris, Robert Estienne, :1548. Folio. (Réserve, J. 192 bis ; Exposition, n° 488.) Sur chacun des plats, les armes de Montmorency, avec la couronne de baron, dans un grand losange, aux deux côtés duquel est inscrit le mot APLANOS, en caractères latins ²⁷.

3. Dionysii Alexandrini de situ orbis libellus. Paris, :1547. (Réserve, J. :1831.) – Sur chacun des deux plats, les armes de Montmorency, avec la couronne de baron, dans un losange, aux deux côtés duquel est inscrit le mot APLANOS, en lettres romaines, alternativement dorées et argentées.

Le volume a conservé les bouillons de la reliure originale et l'extrémité des cordelettes au bout desquelles étaient fixés les fermoirs.

Il en existe un beau spécimen dans la Collection Dutuit, au petit palais des Champs-Élysées :

Henrici II, Galliarum regis, Elogium, Petro Paschaliore autore. Paris, 1560. Folio.

L'un des plats est reproduit en couleurs, dans l'excellent et somptueux catalogue de M. Rahir, intitulé : *la Collection Dutuit. Livres et Manuscrits*. (Paris, :1899, in-folio; p. 282.)

Luxembourg à l'occasion de l'élévation d'Anne de Montmorency à la dignité de connétable, en 1538. L'exemplaire original de ce poème appartient à M. le marquis de Lévis. Il a fourni la matière d'une notice qui est en ce moment même sous les presses de l'Imprimerie nationale et qui sera accompagnée d'une photogravure de M. Dujardin.

²⁵ Voir dans le présent Catalogue le n° 1611, p. 337.

²⁶ Il y en a un fac-similé dans le tome VI de l'ouvrage de Rouveyre, *Connaissances nécessaires à un bibliophile*.

²⁷ Cette reliure est reproduite dans le recueil de Bouchot: *les Reliures d'art à la Bibliothèque nationale*, planche XXXVI.

Nous ne pouvons que déplorer la perte d'un volume qui se conservait à la bibliothèque du Louvre. Je n'en connais pas même le titre. L'existence m'en a été révélée par une fiche écrite de la main du bibliothécaire, Louis Barbier²⁸, portant simplement cette indication:

Maison du roi, Bibliothèque du Louvre. C. 2288. Mille (blanc réservé pour écrire le titre). Exemplaire, tiré sur papier bleu, du connétable Anne de Montmorency ; il est relié à ses armes, et il porte, sur le plat de la couverture, la devise des Montmorency: ΑΠΛΑΝΟΣ

Ce volume a péri dans l'incendie allumé par la Commune au mois de mai 1871. Il n'est pas inventorié dans l'extrait du Catalogue de la Bibliothèque du Louvre que M. Marius Vachon a publié sous le titre de : *La Bibliothèque du Louvre et la Collection bibliographique Motteley* (Paris, 1879; in-8°).

La rareté des reliures exécutées pour le connétable de Montmorency²⁹ s'explique, jusqu'à un certain point, par la malencontreuse idée qu'on eut, vers l'année 1770, de moderniser et d'uniformiser les reliures de la bibliothèque des Condé. Au cours de l'opération, beaucoup de reliures du XVIe siècle durent être sacrifiées par égard pour la mode du jour.

Ce qui vient d'être dit des livres de la maison de Condé s'applique à la bibliothèque installée à Paris dans l'hôtel dont l'emplacement est rappelé par le nom de la rue de Condé, puis dans le Palais-Bourbon construit au XVIIIe siècle et dans lequel siège aujourd'hui la Chambre des députés.

Il ne semble pas qu'il y ait eu, au moment de la Révolution, dans le château de Chantilly, une collection de livres de quelque importance. Il n'y a guère à faire état d'un article des procès-verbaux de la Commission des Monuments, à la date du 6 août 1793³⁰, ainsi conçu :

Le citoyen Desauveys ayant demandé à la Commission des Monuments communication du Catalogue des livres de la bibliothèque de Chantilly, pour y marquer ceux qui, ne se trouvant pas dans la Bibliothèque nationale, doivent y entrer de préférence à tout autre dépôt, il lui fut répondu qu'il n'existait point de catalogue de la bibliothèque de Chantilly, et que, lorsqu'elle sera transportée au Dépôt national, sous l'inspection de la Commission, il lui en sera donné avis.

Je puis cependant citer un très beau livre que la Bibliothèque nationale a recueilli dans les débris de la bibliothèque de Chantilly: un exemplaire de l'édition originale du Discours de Bossuet sur l'histoire universelle, imprimé sur grand papier et relié en maroquin rouge aux armes de Condé. Un employé des Dépôts littéraires a mis cette note sur une des gardes du commencement : *Émigré Condé. Chantilly*. Il est placé à côté d'un autre exemplaire du même livre, d'aussi belle condition, qui doit être venu du Palais-Bourbon³¹.

²⁸ Cette fiche, annoncée dans le Catalogue semestriel de la librairie A. Saffroy (Oct.- nov. 1901, p. 12, n° 22286), a été donnée par M. E. Mareuseau Musée Condé.

²⁹ Aux souvenirs du Connétable réunis dans le Musée Condé est venue s'ajouter en 1900 la traduction des Philippiques de Cicéron publiée en l'honneur d'Anne de Montmorency. Mme Georges Duplessis l'a offerte en souvenir de son mari, confrère de M. le duc d'Aumale à l'Académie des Beaux-Arts. Voir la p. 98 de ce Catalogue.

³⁰ *Nouvelles Archives de l'Art français*, t. XVII, p. 255.

³¹ Ces deux volumes portent les n° G. 1088 et G. 1089 de la Réserve.

III

LA BIBLIOTHEQUE DE STANDISH

Au commencement de l'année 1851 un événement considérable vint développer singulièrement le programme que M. le duc d'Aumale s'était jusqu'alors imposé pour la formation de sa bibliothèque. L'acquisition de la Collection Standish lui inspira pour les incunables³² une passion rivale de celle qu'il nourrissait depuis deux ans pour les manuscrits. Lui qui, au mois de mars 1849, se disait « indigne de, la glorieuse épithète de bibliophile »³³, avoue hardiment qu'il se sent « bibliophile plus que jamais »³⁴.

Quel était ce Standish? Quelle était la Collection bibliographique à laquelle son nom doit rester attaché ? C'est ce qu'il faut exposer en peu de mots.

Frank Hall Standish était un riche Anglais, grand voyageur, grand amateur de livres et d'objets d'art. Dans sa jeunesse il avait écrit une *Vie de Voltaire*³⁵ ; longtemps après il se fit connaître par des ouvrages relatifs aux capitales des États septentrionaux de l'Europe, aux côtes de la Méditerranée, à la ville et aux environs de Séville³⁶. D'un volume de poésies imprimé en 1838³⁷, il offrit au roi Louis-Philippe un exemplaire³⁸ relié en maroquin blanc avec un luxe d'assez mauvais goût : au milieu des plats, couverts de rinceaux de roses et de violettes, se voit, entouré de faisceaux de drapeaux et surmonté de la couronne royale, un écusson sur lequel se détache en rouge l'inscription : CHARTE DE 1830, type qui se trouve sur quelques volumes de la Bibliothèque nationale reliés peu après l'avènement de Louis-Philippe. L'envoi de ce livre dut être accompagné d'une lettre d'hommage, conçue dans des termes analogues à ceux d'un testament rédigé deux ans auparavant, que je suis heureux d'avoir à faire connaître.

Au cours de ses voyages, Standish s'était épris d'une véritable passion pour la France. Sous l'empire de cette passion, il prit, le 14 juillet 1836, des dispositions testamentaires dont le texte doit être reproduit ici et mis en français³⁹ :

Je donne et lègue à Sa Majesté le Roi des Français tous mes livres, manuscrits, estampes, peintures et dessins qui sont dans ma résidence à Duxbury Hall, ou partout ailleurs, en Grande-Bretagne ou à l'étranger, soit pour l'usage privé de Sa Majesté, soit pour

³² Le prince avait acheté dès le commencement de l'année :1850 le *Repertorium* de Hain.

³³ « Je continue de travailler et de bouquiner, bien que je me déclare indigne de la glorieuse épithète de bibliophile qui m'est donnée par le *Bulletin [du Bibliophile]* ». Lettre du 3 mars :1849.

³⁴ « Je me sens bibliophile plus que jamais. » Lettre du :19 décembre :1851

³⁵ *Life of Voltaire, with particulars of his death, and anecdotes and characters of his contemporaries.* London, 1821. In-8°.

³⁶ *Notices of the northern capitals of Europe.* London, :1838. In-8°. - *The Shores of the Mediterranean.* London, 1838. Deux vol. in-8°. - *Seville and its vicinity.* London, 1840. In-8°. Avec portrait de l'auteur.

³⁷ *Poems : The maid of Jaen, Timon, and the Bride of Palencia.* London, 1838. In-8°

³⁸ Cet exemplaire est dans le Cabinet des Livres de Chantilly.

³⁹ Voici le texte anglais qui a été publié dans *The Gentleman's Magazine*, juin 1841, p. 663 : « I give and bequeath to His Majesty the king of the French all my books, manuscripts, prints, pictures and drawings at my mansion house at Duxbury Hall, or elsewhere, in Great Britain or abroad, either to and for the sole private use of His said Majesty, or for the use of any public institution wich His said Majesty mal think proper ; in token of my great esteem for a generous and polite nation, one that is always ready to welcome the traveller and relieve the stranger, and one that I have ever gone to with pleasure and quitted with regret. »

l'usage d'une institution publique que Sa Majesté désignerait ; et cela en témoignage de ma grande estime pour une nation généreuse et courtoise, toujours prête à accueillir le voyageur et à venir en aide à l'étranger, chez laquelle j'ai toujours eu plaisir à venir et dont je ne me suis jamais éloigné sans regret.

Standish mourut à Cadix le 21 décembre 1840. Par une procuration en date du 15 février 1841, le Roi donna pouvoir au baron Taylor, inspecteur général des beaux-arts, de se rendre en Angleterre pour y recueillir le legs de Standish, et les caisses renfermant les objets légués arrivèrent au Louvre au milieu du mois de mai suivant ⁴⁰.

Je n'ai pu découvrir quelles instructions le Roi donna aux agents chargés de recueillir le legs du généreux Anglais. Ce qui paraît certain, c'est que, pour ne parler que des livres ⁴¹, il ne fut pas mis en possession de la bibliothèque tout entière de Standish. L'inventaire de ce qui en fut apporté en France ⁴² ne contient guère plus de **1,750** articles, et dans ce nombre effectif figure encore une assez notable quantité de livres insignifiants. C'est bien peu pour une bibliothèque à la formation de laquelle Standish avait, au dire de Panizzi ⁴³, consacré 300,000 francs. Standish estimait sa bibliothèque 200,000 francs (8,000 £.) dans des notes écrites en 1838 sur les feuillets blancs d'un registre ayant reçu la première rédaction de son ouvrage sur Séville ⁴⁴.

Quoi qu'il en soit, si Louis-Philippe n'a recueilli qu'une partie des livres de Standish, il faut reconnaître que les meilleurs se trouvaient compris dans le lot remis à ses agents. Il y avait en effet, à peu près au complet, les belles séries que le comte Melzi avait cédées à Standish pour une somme de 6,000 £. st. (150,000 francs). Mais, en dehors des collections de Melzi, Standish avait recueilli beaucoup de livres en Espagne ⁴⁵; au mois de mai 1839, il en fit passer en Angleterre trois grandes caisses adressées aux libraires Payne et Foss. Il avait aussi fait des acquisitions considérables chez les libraires de Londres, et il n'est guère douteux que ces acquisitions aient principalement porté sur des livres d'origine française ou anglaise, dont les magasins de Londres étaient remplis il y a soixante ou quatre-vingts ans. L'inventaire en mentionne bien un certain nombre; mais on n'y voit guère que des ouvrages modernes, la plupart du XVIIIe ou du XIXe siècle. En fait de vieux livres anglais ou français vraiment remarquables, je n'ai trouvé à relever sur l'inventaire que la *Légende dorée* de Caxton ⁴⁶, les

⁴⁰ *Compte de la liquidation de la liste civile du roi*, par VAVIN. p. 188 et 189.

⁴¹ Les tableaux, dessins et gravures provenant de la succession de Standish furent exposés dans le musée du Louvre; la liste en fut imprimée dans un livret intitulé: *Catalogue des tableaux, dessins et gravures de la Collection Standish, légués au Roi* par 11. Frank Hall Standish, Paris, 1842, in-12. La vente de cette collection fut faite à Londres lors de la liquidation de la succession du roi.

⁴² Cet inventaire dressé, selon toute apparence, dans les bureaux de la liste civile de Louis-Philippe, par un scribe absolument dépourvu de connaissances bibliographiques, doit être la copie de fiches qui se trouvaient dans le plus complet désordre quand elles ont été transcrites pêle-mêle sur les feuillets d'un grand registre in-folio conservé au Musée Condé.

⁴³ « J'ai vu M. Foss et j'apprends de lui que la bibliothèque Standish doit lui avoir coûté £.12,000 à peu près, la collection Melzi ayant été payée £. 6,000, les achats de MM. Payne et Foss montant à peu près à la même somme et les achats d'autres libraires à la moitié environ. Mais M. Foss ne croit pas que la collection ait le même prix aujourd'hui, et il est d'avis que la valeur actuelle ne doit pas excéder 8 à 9,000 livres sterlings. - P ANIZZI. » (Lettre adressée à M. le duc d'Aumale, le 30 octobre 1850.)

⁴⁴ Sur ces pages Standish a consigné un inventaire estimatif des peintures qu'il avait dans les différentes pièces de sa résidence de Duxbury, à Londres, à Liverpool et en dépôt à Séville. En chiffres ronds, Standish évaluait ses tableaux à 24.000 £., sa bibliothèque à 8,000 et ses estampes à 800.

⁴⁵ La liste s'en trouve sur les pages à moitié blanches du registre signalé dans la note précédente, à la suite de l'inventaire des tableaux.

⁴⁶ Cet exemplaire de la *Légende dorée* est ainsi enregistré dans l'inventaire de la bibliothèque de Standish : . Voragine (Jac. de), *the Golden Legend*, printed 1493, by Caxton, petit in-folio. Veau. » C'était un exemplaire de la troisième édition, qui devait être défectueux, et que, par cette raison, M. le duc d'Aumale

Métamorphoses moralisées de Colard Mansion, et la *Nef des folles*, imprimée sur vélin, volume exquis, que M. Claudin ⁴⁷ n'hésite pas à déclarer «un admirable exemplaire du plus beau livre illustré qui soit sorti des presses du Petit Laurent ».

Sous la plume du rédacteur de l'inventaire, la *Nef des folles* est devenue la *Nef des fossés*, et les *Métamorphoses* de Colard Mansion sont présentées comme publiées à Bruges en 1423. D'après ces exemples, on peut deviner comment les incunables latins y ont été traités.

Avant les événements de 1848, M. le duc d'Aumale n'avait probablement jamais ouvert un des livres de Standish. L'existence de la Collection, qui avait d'abord été installée dans une salle de la bibliothèque du Louvre ⁴⁸, et qui plus tard fut transportée au château de Bizy, lors de la liquidation de la liste civile de Louis-Philippe ⁴⁹, lui fut révélée en 1850, quand il s'agit de régler la succession du roi. L'inventaire lui en fut alors communiqué ⁵⁰. Loin d'être rebuté par les incohérences qu'il y rencontrait, il devina la valeur du dépôt de Bizy. Il n'eut plus qu'un désir, c'était de le faire comprendre dans sa part de l'héritage paternel. Son offre d'acquérir en bloc la bibliothèque Standish fut accueillie avec empressement par les autres héritiers et par les exécuteurs testamentaires; mais comme la succession avait été acceptée sous bénéfice d'inventaire, il fallait procéder à une vente publique aux enchères.

Le résultat de cette vente était escompté d'avance par le prince. Le 16 février 1851, il écrivait à Cuvillier-Fleury :

ne voulut pas garder. Je crois le reconnaître dans l'exemplaire défectueux de la troisième édition de la *Légende dorée* qui a figuré dans une vente anonyme faite à Londres, le 6 novembre 1860 (n° 1263), et qui fut adjugé à Blades pour 15 livres. Le prince crut pouvoir le répudier après avoir acquis, en 1854, un bel exemplaire de la première édition, enregistré dans le présent catalogue, p. 413.

⁴⁷ *Histoire de l'Imprimerie*, t. II, p.127.

⁴⁸ L'installation des livres de Standish au Louvre a passé à peu près inaperçue ; je n'en ai pas trouvé trace dans les notices publiées sur l'histoire de la bibliothèque du Louvre. Il y est fait allusion dans deux articles du *Bulletin du Bibliophile*. Ce *Bulletin*, après avoir annoncé en 1850 (p. 717), d'après une note de la *Revue des Beaux-Arts*, que le roi Louis-Philippe réclamait comme sa propriété particulière les tableaux de la Galerie espagnole au Louvre, ajoutait ces lignes : « Le roi réclamait aussi la magnifique bibliothèque de M. Standish, que cet amateur lui avait léguée. On fit droit à ses réclamations ; mais aussitôt il s'empessa de donner au musée du Louvre ces deux précieuses collections. » Le même *Bulletin du Bibliophile*, au mois de janvier 1853 (p. 23), annonçait que, le gouvernement ayant accepté le legs de la bibliothèque Motteley, on destinait à cette collection l'emplacement précédemment occupé par la bibliothèque Standish.

D'autre part, la marquise Melzi di Soragna possède la minute d'une lettre écrite par son grand-père, le comte Gaetano Melzi, à Libri pour prier celui-ci de faire une vérification dans un des livres qui lui avaient appartenu, « appena sara aperta al Louvre la nuova sala che il Re a fatto appositamente disporre pei libri lasciatigli dal signor Standish ». - Jusqu'à ces derniers temps la famille Melzi croyait que la collection Standish, restée au Louvre, avait péri dans l'incendie de 1871.

De son côté, quand Lechi faisait imprimer, en 1854, son livre *Della tipografia Bresciana* (p. 76 et 85), il croyait que les livres de Standish étaient toujours au Louvre.

⁴⁹ Le *Compte de la liquidation de la liste civile et du domaine privé du roi Louis-Philippe*, rendu par M. Vavin le 30 décembre 1851 (Paris, [1852], in-4°), ne donne aucun renseignement sur la bibliothèque Standish ; mais on y trouve, à la page 71, un avis du Conseil d'État relatif au musée Standish, qui devait évidemment s'appliquer à la bibliothèque; il y est reconnu que le musée était bien la propriété privée du roi, comme l'établissent « les lettres des 10 et 29 avril 1841 de M. l'intendant général de la liste civile adressées à M. de Gérente, administrateur du domaine privé du roi, par lesquelles il le prévient, en lui envoyant une note indicative des tableaux légués par lord Standish, que ces tableaux seront, aussitôt leur arrivée, transportés au Louvre, pour y être provisoirement déposés dans les anciens appartements de M. le duc de Choiseul ; qu'il en sera dressé un inventaire, dont l'intitulé devra constater que ces objets sont et continuent à faire partie du domaine privé, et qu'ils sont seulement en dépôt au Louvre ». - On peut voir dans les Annexes du *Compte*, p.188, un rapport de Vavin sur le musée Standish.

⁵⁰ Je ne saurais dire si le prince eut alors sous les yeux le registre mentionné dans la note 4 de la page XXIV, ou bien un autre inventaire, non moins incorrect et non moins désordonné, qui fut dressé sur papier timbré, probablement au moment de la liquidation du domaine privé. Ce second inventaire, disposé dans un autre ordre que le premier, mentionne 3,504 volumes. Il se trouve également aux archives du Musée Condé.

J'attends avec impatience la nouvelle de la vente Standish. Dieu veuille qu'on ne me fasse pas quelque coup fourré ! Dans le cas où je deviendrais acquéreur, j'ai envoyé à Couturié⁵¹ une liste de 250 volumes environ, que je désire qu'on encaisse à part à Bizy, pour me les envoyer ici [à Claremont]. C'est peut-être beaucoup ; mais quand j'ai eu parcouru le grossier inventaire de ces trésors, j'aurais voulu faire venir les deux tiers de la bibliothèque. J'ai eu beaucoup de peine à me réduire à ce chiffre. Pour le reste de la collection, j'ai prescrit qu'on la remballât avec beaucoup de soin, de manière que les livres pussent, sans inconvénient, rester assez longtemps dans les caisses et subir plusieurs transports. Ces caisses seraient ensuite portées à Chantilly, placées aux Écuries, dans des pièces chauffées et aérées, et y resteraient fermées et déposées jusqu'à nouvel ordre, afin de me laisser toute liberté pour des mouvements ultérieurs et d'éviter des frais inutiles de déballage, d'installation et de remballage, ainsi que les chances de perte et de dégradation qui en résulteraient.

La vente en bloc fut annoncée conformément à la loi ; elle se fit à Bizy, sur une mise à prix assez élevée pour décourager les spéculateurs, et le prince fut déclaré adjudicataire. Le 22 février, il envoyait ce bulletin à Cuvillier-Fleury : « Je suis propriétaire de la bibliothèque Standish. »

Dès le lendemain il donnait des ordres pour que la partie à laquelle il attachait le plus d'importance lui fût immédiatement envoyée en Angleterre. L'expédition fut faite par les soins de Couturié, qui renferma dans quatre grandes caisses 284 volumes, presque tous de la plus grande valeur, notamment de très vieux incunables, des livres imprimés sur vélin et des éditions aldines. Le paquebot qui portait ces trésors partit du Havre le 3 mars 1851. Un peu plus tard, le reste de la collection passa également la mer, et le tout, réuni aux autres livres imprimés et manuscrits déjà rassemblés en Angleterre, put être confortablement installé dans la maison d'Orléans (*Orléans House*) que le duc d'Aumale avait achetée à Twickenham.

⁵¹ Ancien camarade et intime ami du prince, qui l'avait attaché à sa maison.

IV

LIVRES DE MELZI COMPRIS DANS LA BIBLIOTHEQUE DE STANDISH

Le comte Gaetano Melzi, né en 1783, mort en 1852, fut un bibliophile et un bibliographe de premier ordre. Il connaissait à fond la vieille littérature italienne. Plusieurs de ses ouvrages sont restés classiques ⁵².

Dans sa jeunesse, Melzi avait mis à profit les événements qui, au commencement du dernier siècle, avaient jeté sur le marché, en Italie aussi bien qu'en France, une multitude de vieux livres, épaves des grandes bibliothèques que la tourmente révolutionnaire avait fait sombrer. Il recueillit une étonnante quantité des plus précieux incunables, s'attachant de préférence aux premières éditions des auteurs grecs et latins. Sa collection des éditions aldines faisait l'admiration d'Augustin Renouard, le plus grand connaisseur de ce genre de livres.

Van Praet n'eut pas moins que Renouard à s'applaudir des relations qu'il entretenait avec Melzi. Il cite assez souvent les communications qu'il devait au grand bibliophile milanais. De son côté, Melzi appréciait à sa valeur l'illustre bibliothécaire parisien. Nous possédons à la Bibliothèque nationale un exemplaire des deux volumes publiés par Ferrario en 1828 et en 1829, en tête desquels est inscrite cette dédicace ⁵³ : « All' insigne bibliografo Sig^f Gav^{re} Van Praet manda in attestato di alta considerazione il suo dev^{mo} ser^{re} D. Gaetano de' conti Melzi. » En deux mots, Melzi a fait de Van Praet plus bel éloge auquel puisse prétendre un bibliothécaire. Le 22 mars 1827, il écrivait à leur ami commun, le libraire De Bure: « La perte de M. Van Praet m'a été sensible, car il unissait à une immense science bibliographique des manières aussi simples, sans prétention, qu'il fallait l'admirer et l'aimer en même temps ⁵⁴. »

Melzi, arrivé à la maturité de l'âge, résolut de consacrer tous ses soins et toute son activité à la bibliographie italienne et, pour mieux atteindre le but qu'il se proposait, il se décida à concentrer ses ressources et ses efforts sur une catégorie de livres qui répondait à la nouvelle direction de ses études.

Il s'attacha à former une bibliothèque à peu près exclusivement italienne, qui, à la fin de sa vie, consistait en 26,000 volumes. Elle est aujourd'hui la propriété de Mme la marquise Melzi di Soragna qui, digne héritière des goûts de son aïeul, se prépare en ce moment à publier elle-même le catalogue de sa collection ⁵⁵.

La résolution que Melzi avait prise de se procurer par la vente d'une partie de ses collections les ressources nécessaires à la création de sa bibliothèque italienne parvint à la connaissance du riche amateur anglais Frank Hall Standish, qui voulait alors se former un cabinet de tableaux et de livres rares. Il se mit en rapports avec le bibliophile milanais, et n'hésita pas à accepter des conditions qui devaient lui assurer d'un seul coup la possession de volumes qu'autrement il n'aurait pas pu réunir sans de très longues et fatigantes recherches. Melzi lui céda, en 1821, environ 340 incunables et une collection d'éditions aldines au nombre de 128 ⁵⁶. Je donne ces chiffres d'après des états que Melzi avait dressés et qu'a bien voulu me

⁵² *Bibliografia dei romanzi e poemi romaneschi d'Italia*, 1829. Seconda edizione, Milano, 1838. - *Dizionario di opere unanime e pseudonime di Scrittori italiani*, Milano, 1848.

⁵³ *Analisi e Bibliografia dei romanzi di Cavalleria e dei poemi romaneschi d'Italia*. BibI. nat. Réserve, Q. 364 et 365.

⁵⁴ Musée Condé, volume intitulé *Lettres et pièces diverses*, XVIIIe et XIXe siècles, fol. 136 (série V, t. II).

⁵⁵ C'est à la bienveillance et au concours empressé d'un des savants docteurs de l'Ambrosienne, M. l'abbé Achille Ratti, que je dois la connaissance des documents qui expliquent la présence au Musée Condé d'une incomparable série d'incunables et de produits des anciennes presses des Aldes.

⁵⁶ Le catalogue des incunables remplit cinq petits cahiers. A la fin du dernier se trouve une note qui commence ainsi : « 30 maggio 1824. Libri aggiunti alla definizione del contratto in tacitazione d'ogni

communiquer Mme la marquise Melzi di Soragna. La liste des incunables est accompagnée d'évaluations, d'après lesquelles dut être arrêté le prix de la vente : 100,000 francs suivant les traditions de la famille, 150,000 au dire des libraires de Londres.

La totalité des livres portés sur les états qui viennent d'être cités, ou peu s'en faut, se retrouve au Musée Condé. L'un de ceux qui manquent à l'appel est un exemplaire de la Bible italienne de Mallermi, édition de 1471, exemplaire imprimé sur vélin. L'absence de ce livre doit être signalée parce qu'il a été indiqué, dans le *Manuel* de Brunet ⁵⁷, comme devant se trouver chez M. le duc d'Aumale. En réalité il n'a pas été remis à Standish. Au dernier moment, Melzi n'aura pas voulu se séparer d'un volume aussi précieux. Il le retira. C'est encore aujourd'hui l'un des bijoux les plus précieux du cabinet de Mme la marquise Melzi.

Les goûts de Melzi n'avaient rien de luxueux. Il avait adopté le plus modeste des ex-libris : un petit carré de papier sur lequel était imprimé son nom. Je citerai comme portant cet ex-libris le Psautier grec de l'année 1486 ⁵⁸, et le Tércence aldin de 1517 ⁵⁹.

| |
|---|
| <p><i>Ex libris</i> <i>Cajetant Melzi</i> <i>M ediolanensis</i></p> |
|---|

Les reliures qu'il faisait donner à ses livres étaient fort simples ; il se contentait de couvertures en veau, en basane et en parchemin de conditions, très ordinaires. Les relieurs auxquels il s'adressait n'étaient guère habiles et devaient travailler à bon marché. J'ai trouvé dans un volume ⁶⁰ la facture d'un petit train qui lui fut livré le 5 mars 1821 ; elle s'élève à 31L.10 pour un volume in-folio, quatre in-quarto et six in-octavo ⁶¹. Une de ces reliures, en parchemin blanc ⁶², est signée : « Lodigiani, relieur de S. A. I. à Milan. ». L'outillage des ateliers milanais laissait beaucoup à désirer, à ce point qu'il fallait recourir à la fraude pour se procurer de petits caractères pouvant servir à imprimer les titres au dos des volumes. Le 6 avril 1830, Melzi demandait à De Bure de lui en envoyer de Paris ; mais il ajoutait que, « cet objet d'importation étant défendu, il fallait une introduction clandestine » ⁶³. Melzi s'adressait aussi à De Bure pour avoir du maroquin parisien ; mais ce n'était pas pour habiller des livres, il s'agissait de chausser la comtesse Melzi : « Ma femme, disait le comte le 24 novembre

mancanza neli superiormente calalogati e perchè non si rinvennero i sequenti... » - Le catalogue des éditions aldines est copié sur fiches.

⁵⁷ T. 1, col. 893.

⁵⁸ XI, H. 17.

⁵⁹ XXXIV, E. 31.

⁶⁰ L'Homère latin de Brescia. XXVI, H. 22.

| | | |
|-----------------------------------|---|------|
| ⁶¹ Vol 4 in-4° ½ pelle | L | 9 |
| Vol. 1 in-folietto ½ quoio | | 3,10 |
| Vol 2 in-8° ½ pelle | | 2,10 |
| Vol 1 in-8° ½ quoio | | 2 |
| Vol 1 in-8° in pergamena | | 2,10 |
| Vol 2 in-8° in quoio | | 12 |

| | |
|---|-------|
| L | 31,10 |
|---|-------|

⁶² L'Ausone de 1472 : volume coté V, H. 17.

⁶³ Au fol. 133 du volume cité plus haut, note 21.

1827, désire avoir deux pièces de maroquin luisant, s'il y en avait à l'Exposition, pour faire des sou-
liers. Vous me ferez plaisir de les joindre aux livres ».⁶⁴

M. le duc d'Aumale a remplacé par de magnifiques maroquins les très humbles couvertures de beaucoup de volumes précieux venus de la bibliothèque de Melzi ; mais il n'y a pas toujours eu moyen de guérir les blessures causées par des lavages intensifs et maladroitement pratiqués. Le prince ne pouvait contenir sa mauvaise humeur à la vue du piteux état de certains des plus précieux incunables. Le 2 avril 1865, il en confiait plusieurs aux soins de Capé, et il ne trouvait pas d'expressions assez énergiques pour maudire les auteurs du mal: « Que le diable emporte (cela doit être fait depuis longtemps) les laveurs italiens de M. Melzi » ! L'état de son exemplaire du Lactance de 1468 excitait sa commisération: « Ce bel exemplaire, disait-il, a malheureusement passé par les mains du relieur italien de M. Melzi, qui l'a cruellement rogné et fatigué. » Il ne s'indigne pas en termes moins vifs sur le traitement infligé au Salluste princeps de 1470⁶⁵ : « Exemplaire tourmenté par le barbare relieur de Milan, ramené à la santé par l'habile et modeste Bedford. »

Heureusement tous les volumes de Melzi n'ont point passé par les mains des ouvriers si justement stigmatisés par M. le duc d'Aumale. Beaucoup d'incunables sont encore parfaitement protégés par leurs couvertures du XVe ou du XVIe siècle, sans avoir subi ni lavages ni rognures, et les volumes de la série aldine sont généralement en bon état, un assez grand nombre dans leurs reliures primitives. Sur l'un d'eux, les *Græca gesta* de 1503⁶⁶, on peut voir un confortable habit vénitien du XVIe siècle, dont l'authenticité est à l'abri de tout soupçon : il est protégé par des ais de bois recouverts de cuir, et à ces ais sont juxtaposés deux feuillets de parchemin tout à fait immaculés. Le relieur qui les a ajustés n'est probablement pas responsable de la destruction du manuscrit auquel ont appartenu ces deux feuillets. Nous devons plutôt lui savoir gré de nous avoir conservé quatre pages d'un registre curieux, qui sont peut-être fort étonnées de se trouver dans la galerie de Chantilly. C'est bien probablement tout ce qui subsiste d'un obituaire du XIIIe siècle, écrit en beaux caractères bénéventins. Les photographies communiquées au professeur Jireck, de l'Université de Vienne, ont permis au savant slaviste d'y reconnaître le nom des fidèles dont l'anniversaire était célébré dans une église de la ville ou des environs de Raguse, probablement l'abbaye bénédictine de l'île Lacroma.

La série aldine, déjà célèbre du temps de Melzi, a encore reçu par les soins de M. le duc d'Aumale de notables accroissements, tels que deux exemplaires de l'Homère de 1505, l'un imprimé sur vélin, dont les enchères furent poussées jusqu'à 15,000 francs à la vente de Sunderland⁶⁷; l'autre sur papier, mais dont le premier possesseur fut le roi François 1er⁶⁸.

⁶⁴ Même volume, fol. 129.

⁶⁵ IV, A. 29, n° 1749 du Catalogue.

⁶⁶ N° 1994, du Catalogue.

⁶⁷ N° 952 du Catalogue.

⁶⁸ N° 950 et 951

ACQUISITION A LA VENTE DES LIVRES DU ROI LOUIS-PHILIPPE

L'année 1852 fut marquée par un événement moins important que l'acquisition de la collection Standish, mais qui mérite cependant de fixer l'attention. Ce qui avait pu être sauvé des livres de Louis-Philippe après le pillage du Palais-Royal et du château de Neuilly fut mis en vente. Une notable partie de ces collections venait de la magnifique bibliothèque qui avait été créée dans le château de Rambouillet pour le comte de Toulouse et qui était échue à Louis-Philippe avec l'héritage du duc de Penthièvre. Il s'y trouvait nombre de volumes auprès desquels le jeune duc d'Aumale avait grandi et à la vue desquels il avait senti s'éveiller en lui le goût des beaux livres. Encore dans les dernières années de sa vie, il parlait souvent du plaisir qu'il éprouvait tout enfant quand, pour le récompenser de son application au travail, on lui montrait les miniatures d'un grand manuscrit de la Chasse de Gaston Phébus, conservé dans la bibliothèque de Neuilly. C'était un volume irrégulièrement sorti de la Bibliothèque du Roi au commencement du XVIII^e siècle, et auquel Naudet et Hauréau firent reprendre sa place dans notre grand établissement national peu de jours après la Révolution de 1848⁶⁹.

Le prince ne se consolait pas d'une réintégration dont il ne voulait pas comprendre la légitimité. Plus d'une fois il est venu à la Bibliothèque nationale feuilleter *son* Gaston Phébus et exprimer ses regrets de n'avoir pu l'incorporer dans ses collections. La vivacité de ses regrets ne l'empêchait pas cependant d'entretenir les plus bienveillants rapports avec la Bibliothèque nationale, à laquelle il ne voulut jamais faire concurrence dans les ventes publiques ; il lui procura même d'importantes réintégrations quand l'occasion s'en présenta.

Le Gaston Phébus mis de côté, les restes de la bibliothèque du comte de Toulouse renfermaient beaucoup de morceaux dont la valeur intrinsèque était singulièrement augmentée, pour un prince de la maison d'Orléans, par des souvenirs de famille.

M. le duc d'Aumale était à Naples le 1^{er} décembre 1851 quand lui parvint la nouvelle de la prochaine publication du catalogue des livres de Neuilly et du Palais-Royal. Il s'empessa d'aviser Cuvillier-Fleury de ses intentions :

Dès à présent je vous commissionne pour m'acquérir le Perceforest sur vélin. C'est en quelque sorte un livre de famille⁷⁰, que je ne puis en laisser sortir.

Deux mois s'écoulaient sans que le catalogue lui soit parvenu, et le 28 janvier 1852, toujours à Naples, il réitère sa recommandation à son correspondant :

Je n'ai pas encore reçu le catalogue de la vente des livres du domaine privé. Si par hasard il m'arrivait trop tard pour que je pusse donner mes commissions, n'oubliez pas que, quel que soit le régime financier auquel je serai soumis, je désire acquérir le Perceforest sur vélin. Ce serait ma dernière folie.

Le 29 février, il revient à la charge:

J'ai dit que je ne ferais plus de folie. Cependant je veux m'en passer encore une, en consacrant une douzaine de mille francs à des acquisitions à la vente de Mouceaux⁷¹. Voici

⁶⁹ On peut voir à ce sujet le *Compte de la liquidation de la liste civile et du domaine privé du roi*, par M. VAVIN, p. 76.

⁷⁰ Cet exemplaire avait été acheté par le duc de Penthièvre à la vente de La Vallière.

quelques articles qui me tenteraient fort. Je les range ici dans l'ordre de préférence que je leur donne. On achètera, en suivant cet ordre, ceux qu'il sera possible d'acquérir, sans trop dépasser la somme que je viens d'indiquer:

1° Le Perceforest, imprimé sur vélin ;

2° Josèphe, imprimé sur vélin, de la bibliothèque d'Honoré d'Urfé ;

3° Roman d'Yvain, ms. du XIIIe siècle ;

4° Roman du chevalier de Coucy, ms. en vers du XIVe siècle.

La vente eut lieu le mois suivant. Le 18 mars, le Josèphe fut adjugé au mandataire du prince, qui, le 27, expédiait ce billet à Paris :

Je suis ravi d'être maître du Josèphe. Je ne le serai pas moins d'acquérir le Perceforest au prix de dix à douze mille francs au plus ; mais je serais bien heureux si cela pouvait s'arrêter entre huit et dix, ou même au-dessous. Pour le Châtelain de Coucy, je ne voudrais pas dépasser 1,200 francs. Même maximum pour Yvain.

Le Perceforest eut le même sort que le Josèphe. Les enchères lui avaient fait atteindre le chiffre de 11,100 francs. La nouvelle du succès parvint au prince dans une triste circonstance : il veillait près d'un enfant malade, qui devait succomber cinq jours plus tard. Il n'en accusa pas moins réception avec sa ponctualité habituelle :

Les préoccupations de tout genre qui assiègent mon esprit ne m'ont pas permis de jouir de l'acquisition du Perceforest comme je l'eusse fait en d'autres circonstances. Néanmoins, la nouvelle que vous m'avez donnée m'a fait un vif plaisir, et toute la famille a été charmée que le Perceforest ne soit pas de la maison ⁷².

Les deux autres volumes qu'il convoitait, le Roman d'Yvain et celui du Châtelain de Coucy, lui échappèrent. Il eut le regret de les voir aller, à Ashburnham Place, et il savait qu'Ashburnham Place était alors une prison où les manuscrits étaient soumis au régime cellulaire le plus rigoureux. M. Peigné-Delacourt l'ayant prié de vouloir bien intervenir pour lui procurer le moyen de voir le manuscrit du Châtelain de Coucy, il chargea Cuvillier-Fleury de répondre au restaurateur de l'abbaye d'Ourscamp :

Dites-lui bien qu'il n'y a que très peu d'espoir de jamais parvenir aux manuscrits de lord Ashburnham. C'est un vrai dragon des Hespérides que ce pair d'Angleterre ⁷³.

M. le duc d'Aumale ne vivait plus quand s'ouvrit la prison dans laquelle avait été cloîtré le roman du Châtelain de Coucy. Ce fut seulement en 1899 que ce manuscrit rentra en France, racheté par la Bibliothèque nationale au prix de 901 francs ; en 1852, il avait été poussé jusqu'à la somme de 1,605 francs.

⁷¹ M. le duc d'Aumale avait conservé l'ancienne prononciation du nom de ce beau domaine de la maison d'Orléans.

⁷² Lettre du 10 avril 1852

⁷³ Lettre du 20 septembre 1860.

VI

ACQUISITION DE LA BIBLIOTHEQUE D'ARMAND CIGONGE

Il serait trop long, et d'ailleurs peu utile, de dresser un journal des acquisitions qui, dans le cours des années suivantes, se succédèrent sans interruption en France aussi bien qu'en Angleterre. Il en est une cependant qui mérite d'être spécialement enregistrée, parce que, d'un seul coup, elle fit entrer dans la bibliothèque du prince une masse énorme d'anciens livres français, à la recherche et à la réunion desquels un bibliophile de premier ordre avait consacré la meilleure partie de sa vie.

Il s'agit ici de la collection d'Armand Cigongne, qui avait dépensé 223,000 francs pour acheter ses livres et les faire relier. L'acquisition en fut conclue le 2 juillet 1859 au nom de M. le duc d'Aumale, moyennant la somme de 375,000 francs. Pour donner une idée générale de la collection, je ne saurais mieux faire que de reproduire ce qu'en a dit M. Émile Picot dans une notice publiée au lendemain de la mort du prince ⁷⁴ :

M. Armand Cigongne, ancien agent de change à Paris, avait formé avec un goût exquis une collection presque exclusivement française. Il avait recueilli avec un soin et une persévérance admirables une merveilleuse série d'ouvrages en vers, de pièces dramatiques et de romans. Il y avait joint des volumes curieux dans tous les genres, des reliures précieuses portant les armes de personnages illustres, des manuscrits qui étaient de vrais bijoux, etc. Non content de recueillir les reliques des amateurs anciens, M. Cigongne avait fait relier lui-même un nombre considérable de volumes, et nul bibliophile moderne n'avait montré autant de discernement dans le choix des exemplaires, autant de goût dans la décoration extérieure des livres. Les rivaux de M. Cigongne sourirent parfois de son extrême minutie, puis ils finirent par l'imiter. Ils en arrivèrent peu à peu à considérer que la conservation matérielle d'un volume pouvait en élever le prix autant que la rareté. M. Cigongne était impitoyable pour les livres trop rognés ou raccommodés, et les bibliophiles qui se formèrent vers 1850 tinrent à ne pas se montrer moins exigeants que lui.

M. Cigongne mourut le 20 mars 1859. La réputation de sa bibliothèque était universelle quand Potier fut chargé d'en préparer la vente. Le savant libraire en dressa un catalogue dans lequel sont décrits 2,910 articles. Les enchères devaient avoir lieu au printemps de 1861 ; mais dans l'intervalle M. Édouard Bocher, agissant au nom du duc d'Aumale, fut assez heureux pour conclure l'acquisition en bloc de la collection. Il suffit de jeter un coup d'œil sur le catalogue imprimé ⁷⁵ pour juger des trésors qui allaient être réunis aux livres de M. Standish et à ceux que le prince avait achetés un à un.

⁷⁴ *Le duc d'Aumale et la bibliothèque de Chantilly*, p. 9 (Paris, 1897, in-8°), Extrait du *Bulletin du Bibliophile*)

⁷⁵ *Catalogue des livres manuscrits et imprimés composant la bibliothèque de M. Armand Cigongne, précédé d'une notice bibliographique* par M. LE ROUX DE LINCY. Paris, 1861, in-8°, XXXVI et 553 p.

VII

INSTALLATION DES LIVRES A TWICKENHAM

L'acquisition des livres de Cigogne acheva de mettre les collections bibliographiques du prince au rang des plus somptueuses bibliothèques privées de l'Europe. Ces collections, dès lors justement célèbres, ne tardèrent pas à recevoir l'installation qu'elles méritaient dans le château de Twickenham, que M. le duc d'Aumale avait acquis en 1852 et qui portait le nom de Orléans House.

C'est en 1861 que fut aménagée dans cette belle résidence la galerie destinée à la bibliothèque. Plusieurs lettres du commencement de l'année montrent avec quelle sollicitude le prince dirigea et surveilla cette délicate opération.

J'ai établi dans ma nouvelle bibliothèque une disposition de stores qu'il serait trop long de vous expliquer ⁷⁶. Je compte les couvrir de ces cartes qu'on appelle, je crois, chorographiques, et qui sont moins que topographiques mais plus que géographiques. Ces stores sont au nombre de douze, et dans chacun l'espace à couvrir par la carte mesure 1m,36 de largeur sur 2m,30 de hauteur (24 janvier 1861).

... Je prépare le transport et l'installation de ma bibliothèque, mais l'opération n'est pas encore commencée. Je suis un peu effrayé, à part moi, de ce que cela va être (15 mars 1861).

... Je suis en ce moment dans l'horreur du déménagement de ma bibliothèque. Avec la variété de formats que présente une collection de livres rares, ce n'est pas petite chose que de les mettre en place, même sans autre ordre que leurs dimensions, et sans compter les chutes, les coups inévitables, malgré tout le soin possible. Il y aura bien quelques invalides qui devront aller faire une retraite chez les relieurs (12 avril 1861).

Peu après l'installation, la bibliothèque du prince excitait l'admiration des membres du *Fine Arts Club*, lors de la visite qu'ils firent à Orléans House le 21 mai 1862. Le souvenir en est resté consacré par l'impression d'une plaquette très intéressante et qui n'a pas été assez remarquée. C'est, en 738 articles, le tableau le plus fidèle et le mieux ordonné des merveilles qui avaient attiré l'attention des visiteurs. La plaquette ⁷⁷ est intitulée sur la couverture: *Visite du Fine Arts Club à Orléans House, Twickenham, le 21 mai 1862*. Sur le feuillet qui suit, au-dessous d'une vue du château, finement gravée, se lisent ces mots: *Description sommaire des objets d'art faisant partie des Collections du duc d'Aumale, exposés pour la visite du Fine Arts Club, le 21 mai 1862*. Vient ensuite un avis conçu en termes très modestes: « Ce volume n'est pas un catalogue, mais une simple liste d'objets choisis pour représenter les diverses branches d'une collection, et exposés pour une occasion spéciale. »

La place réservée aux livres dans cette exposition devait être fort réduite. Le nombre de ceux qui eurent l'honneur de la mise à l'ordre du jour pour la visite des bibliophiles anglais ne s'élevait qu'à 180, mais le choix ne laissait rien à désirer, et le livret, tout sommaire qu'il était, mettait parfaitement en relief la richesse du trésor et le goût du prince qui était si digne de le posséder. Une ligne a suffi pour caractériser le genre d'intérêt qui s'attachait à chaque morceau.

⁷⁶ C'est le système qui a été appliqué dans le Cabinet des Livres à Chantilly, pour permettre d'étudier commodément de grandes cartes géographiques.

⁷⁷ Petit in-quarto de 83 pages

VIII

DIVERS DONNÉS DE LIVRES FAITS AU DUC D'AUMALE

Dans la famille et la maison du prince, on savait que des livres étaient le cadeau qui lui causait le plus de plaisir. Pour lui, le souvenir du donateur ajoutait beaucoup de charme à la possession d'un volume ; c'est ce qu'attestent beaucoup de notes consignées soit sur les fiches du catalogue, soit sur les livres eux-mêmes.

De la reine Marie-Amélie, qu'il entourait toujours de la plus tendre vénération, venaient les quatre tomes du Froissart de Jean de Tournefort, le Monstrelet de 1572, deux des principaux ouvrages de Dibdin (la *Bibliotheca Spenceriana* et les *Aedes Althorpianae*) et un Pétrarque, édition de 1501. Ce dernier volume était le cadeau d'étrennes reçu en décembre 1854. Au mois d'octobre précédent, la reine s'était entendue avec sa belle-fille et la princesse de Salerne pour offrir à son fils le *Chevalier de La Tour* et le *Guidon des Guerres*⁷⁸.

La princesse de Salerne, à qui furent dues deux éditions de Phèdre, celle de 1596 et celle de 1701⁷⁹, s'associa avec sa fille pour les étrennes de 1857 : un joli livre d'Heures imprimé sur vélin à Paris, par les Hardouin, vers l'année 1515⁸⁰.

Plus anciennement, à la fin de l'année 1853, la duchesse d'Aumale avait voulu ménager une surprise à son mari et avait fait part de ses intentions à deux amis de la maison, Couturié et Cuvillier-Fleury. L'affaire fut conduite avec autant d'adresse que de discrétion, et la princesse fut mise à même de donner pour étrennes à son mari un petit volume tout à fait digne de s'ajouter aux trésors précédemment acquis : un Eschyle dont les marges sont couvertes de notes autographes de Racine. Il faut laisser raconter à Cuvillier-Fleury la petite intrigue dans laquelle il joua le rôle principal. Voici dans quels termes il en rend compte à Couturié, son complice :

J'ai acquis à la vente Longuemare un Eschyle de 1552, avec des notes de la main de Racine, exemplaire de Charles Nodier, sur lequel il a écrit « exemplaire précieux, exemplaire inestimable » Les annotations de Racine sont en grec. Le livre est charmant, jolie reliure, pas trop moderne, de condition sans reproche ; et tout cela pour 215 francs. Naturellement dans ma lettre d'hier au prince je lui ai caché cette acquisition. Je lui ai dit que l'Eschyle avait été poussé à outrance (sans dire le prix) par je ne sais qui, que je supposais quelque commission d'outre-Manche et quelque victoire du British Museum, et que je me rattraperais sur le Phèdre. J'ai acheté le Phèdre 281 francs, édition rarissime, reliure charmante, livre bijou. Si vous le voulez joindre au précédent, cela fera une acquisition de 500 francs à peu près. Je n'en dirai rien au prince jusqu'à nouvel avis ; mais si vous ne voulez qu'un seul des deux volumes, prenez le livre annoté par Racine, quoiqu'il ait coûté moins cher ; c'est de beaucoup un cadeau plus charmant à donner, malgré le prix ; mais, vous savez, entre époux qui s'aiment on peut s'embrasser encore pour l'amour du grec, comme dit Molière. Ceci entre nous. Ce que j'affirme, c'est que la surprise et la joie d'un pareil cadeau ne peuvent faire défaut chez un bibliophile tel que le prince.

⁷⁸ Donné par ma mère, ma belle-mère et ma femme. Octobre 1854.

⁷⁹ Donné par la princesse de Salerne. (Édit. de 1596). – « Ex dono dilectissimae socrus » (Édit. de 1701).

⁸⁰ Donné par ma belle-mère et ma femme. 16 janvier 1859.

Inutile de dire avec quelle joie le prince reçut des mains de sa femme l'Eschyle annoté par Racine. Il nous en a laissé un témoignage écrit en traçant sur le volume une petite inscription grecque:

Δουσης της φιλατης γυναικος
μηνος δεκεμβρι φθινοντος εδδομη
ΑΩΝΓ

Le Cabinet des Livres de Chantilly contient plusieurs volumes qui sont des noëls offerts par la reine Victoria au duc et à la duchesse d'Aumale⁸¹. On y trouve aussi un exemplaire de la Vie du « Prince Consort » par l'Hon. C. Grey, en tête duquel se lit cet envoi : « Pour mon cher cousin Aumale, en souvenir de mon bien-aimé mari, de la part de VICTORIA R. 8 octobre 1867. »

Le prince enregistré avec tout autant de soin les cadeaux que lui faisaient ses anciens maîtres et de modestes serviteurs dont il avait éprouvé le dévouement.

Il fut très sensible au souvenir de son maître de dessin, qui lui avait offert un des rares exemplaires du poème de Turgot : *Didon, poème en vers métriques hexamètres*. [Paris, 1778]. A l'inscription qu'il en fit sur une fiche du catalogue il ajouta ces mots: « Donné par mon bon vieux maître de dessin Barbier. »

Silvestre, son maître d'écriture, dont il avait si bien mis à profit les leçons, lui ayant fait agréer la cession des modèles qui avaient servi à la composition de la *Paléographie universelle*, il en reconnut très généreusement l'abandon. Voici ce qu'il écrivait à Cuvillier-Fleury le 31 mai 1860 :

Je serais d'avis d'acheter à Silvestre son manuscrit contre une rente viagère de 3,000 francs que je lui servirais jusqu'à son décès et dans laquelle s'absorberait l'allocation qu'il reçoit de moi en ce moment. Si son décès avait lieu avant dix ans d'ici, je servirais la même rente à sa veuve jusqu'à expiration du délai de dix ans, soit le 1^{er} juillet 1870. Voyez avec Bocher à régler cela ainsi, si c'est possible et si par ce moyen nous pouvons adoucir un peu les années de ce pauvre vieillard...

Un de ses plus dévoués serviteurs, nommé Gouverneur, était dénué d'instruction, mais doué d'un flair tout à fait remarquable pour découvrir et apprécier certaines œuvres d'art, notamment les gravures. Sans comprendre, un mot du contenu des anciens livres, il devinait la valeur de ceux qui devaient intéresser son maître. Au cours d'un voyage dans lequel il accompagnait le duc d'Aumale, il mit la main à Palerme sur un petit Tasse imprimé à Venise en 1604, qu'il s'empressa d'offrir au prince. Celui-ci goûta fort le cadeau ; il fit donner au petit livre une reliure de luxe et il l'inscrivit dans son catalogue avec cette mention :

Trouvé à Palerme par Gouverneur et donné par lui. Très bien relié par Trautz-Bauzonnet. Ces éditions populaires sont fort rares ; celle-ci est jolie ; l'exemplaire très bien conservé.

Dans l'hiver de 1856, le même Gouverneur se signala par un coup d'éclat. Il acquit à vil prix un volume d'assez triste apparence qu'il soupçonna d'avoir une certaine valeur. C'était

⁸¹ MILTON, *L'Allegro illustrated by the Etching Club*. (Noël :1849.) - SHAKESPEARE, *The Merchant of Venice*. Londres, 1860. (Décembre :1859.) - Th. MOORE, *The Paradise and the Peri*. (Noël :1860.)

l'édition d'un Traité d'Alde Manuce : *Institutionum grammaticarum libri IV*, imprimée à Toscolano en 1519⁸². Le prince s'empressa de faire part de la découverte à Cuvillier-Fleury. Il lui écrivait le 24 janvier 1856 :

Ci-joint la description d'une rareté découverte et possédée par Gouverneur. Panizzi en est enthousiaste, comme il l'est de tout ce qui se rattache à l'histoire des Aldes, de leurs imitateurs et de leurs travaux. J'y mets moins de chaleur, mais je crois le livre réellement rare et curieux, comme disent les catalogues.

Le mois suivant, il faisait part à son fidèle correspondant des recherches qu'il avait faites à ce sujet :

J'ai trouvé dans l'ouvrage que vous m'avez envoyé sur la *Tipografia Bresciana* [de Lechi] l'histoire de la trouvaille Gouverneur. C'est le premier livre qu'ait imprimé Aless. Paganini dans l'établissement qu'il avait créé à Toscolano sur le lac de Garde, et le premier par conséquent où il fut fait usage de ses caractères spéciaux.

Je vous ai dit, n'est-ce pas, que l'inventeur de ce trésor n'était autre que Gouverneur ?

Le volume a été remis en bon état et a reçu une bonne et sévère reliure en maroquin brun clair. Il figure au catalogue avec cette annotation: « Donné par Gouverneur. »

Aux volumes qui lui étaient offerts M. le duc d'Aumale aimait à joindre les lettres d'envoi, et il veillait à ce que les formules de dédicace fussent respectées par les relieurs. L'une des dédicaces qui ont dû lui causer le plus de plaisir est celle que Louis Quicherat a mise en tête d'un exemplaire de son *Thesaurus* imprimé sur papier vergé :

*A Monsieur le duc d'Aumale,
Hommage empressé de l'auteur :
L. QUICHERAT.*

O liber, insignis carta meliore, superbi !
Te doctirecipit bibliotheca ducis,
Africa bellantem vidit, videt Anglia musis
Gaudentem, duplici laude merere decus.

Parva Parisiaca vellem munuscula in aula
Porrigere ! at prohibent jussa verenda Dei.
Qui fit ut exsilium patiatur regia proles,
Quod gens nec jussit gallica, nec voluit ?

Le prince aimait les vers latins: en lisant les distiques de Quicherat, il s'est peut-être rappelé trois vers de Santeuil qu'il a fait graver sur le piédestal de la statue du Grand Condé par Coysevox, au milieu des eaux du parc :

Quem modo pallebant fugitivis fluctibus amnes
Terribilem bello, nunc docta per otia princeps,
Pacis amans, Iretos dat in hortis ludere fontes.

⁸² N° 1169 du présent catalogue.

M. le duc d'Aumale traitait avec des égards particuliers ces reliques de famille, ces témoignages de vieilles et touchantes amitiés, de respectueuses admirations. Il ne revoyait pas certains volumes sans que les souvenirs de sa vie d'écolier revinssent à sa mémoire. Dans son Cabinet des Livres il donnait place, au milieu des livres les plus rares et les plus précieux, à une simple Bible de Royaumont (Paris, 1674, in-4°) : « Charmant exemplaire de ce livre qui a fait, disait-il, la joie de mon enfance. » Il accordait le même honneur à un livre élémentaire de Mirbel ⁸³, « second prix d'Histoire naturelle, obtenu en cinquième au Concours général de 1834 », et à six volumes du Cicéron que son maître Cuvillier-Fleury avait reçu comme prix d'honneur en 1819 ⁸⁴. Après avoir catalogué l'Histoire tripartite de Cassiodore (édition d'Augsbourg, 1472), il ajoute cette réflexion: « Dans la composition qui m'a valu le premier prix d'Histoire au Concours, en troisième, j'ai parlé de cet habile homme, qui réussit à ne pas partager le sort de Boèce. »

⁸³ *Éléments de Physiologie*. Paris, 1815.

⁸⁴ Aux six volumes légués au Prince en 1876 par Cuvillier-Fleury, sa fille, Mme Tiby, a joint en 1903 les autres volumes de ce Cicéron (édition de Blaeu, 1699), qui par là se trouve complet sur les tablettes du Musée Condé.

IX

LECTURE DES CATALOGUES PAR LE PRINCE – VERIFICATION DES EXEMPLAIRES

M. le duc d'Aumale lisait attentivement les catalogues qui lui arrivaient de tous côtés et qu'il prenait la précaution de se faire réadresser dans ses fréquents déplacements. « Mon cher ami, écrivait-il de Woodnorton, le 6 novembre 1865, à Cuvillier-Fleury, les catalogues me relancent jusqu'au fond des bois, et du fond des bois, à mon tour, je vous communique les impressions que me laisse cette lecture. » Il multipliait les questions pour être bien renseigné sur l'état des exemplaires annoncés par les libraires et paraissant rentrer dans le cadre qu'il s'était proposé pour ses acquisitions. Mais ce qui lui faisait dépenser le plus de temps, c'était la vérification des articles qu'on lui envoyait en communication ou qui avaient été achetés pour lui à des ventes publiques. Il s'acquittait de cette tâche délicate avec autant de clairvoyance et de patience que le libraire le plus consciencieux et le plus expérimenté. On en jugera par deux exemples.

Le 5 janvier 1853, il envoie à Cuvillier-Fleury le résultat de ses observations sur des livres achetés à Paris aux ventes des deux derniers mois de l'année précédente :

VENTE J.-P. DE T... Les trois Républiques, 716, 722, 729, sont de condition médiocre. J'ai déjà la plupart de ces petits volumes, et je ne désire les changer que contre des exemplaires non rognés ou remarquables par la beauté de leur ancienne reliure. Ce n'est pas le cas pour ceux-ci, et je ne les trouve pas dignes d'entrer dans ma bibliothèque.

VENTE CAILHAVA. N° 21. Figures de la Bible. Ce ne sont pas les gravures originales du Petit Bernard ; mais une reproduction médiocre. J'ai donc été induit en erreur par le catalogue. - N° 305. La Taille. Deux volumes. Les pièces ne sont pas reliées dans l'ordre où elles devaient l'être. - 414. Noël. En parcourant ce volume, j'ai constaté qu'il manquait un feuillet, le 6. du cahier A. J'ai consulté Brunet (nouvelle édition, IV, 92) et j'y lis: « Vendu 80 francs Solar, et revendu 25 francs parce qu'il manquait un feuillet. » Voilà le volume qu'on me fait payer 115 francs, et que je rends, cela va sans dire. - J'aurais quelques observations à faire sur les autres volumes, dont quelques-uns me paraissent chers, même aux prix actuels. Ainsi le n° 18, Holbein, payé 280 francs, était marqué 90 francs dans le catalogue Potier de 1860 (probablement le même exemplaire). - Le 417, Recueil de Chansons, est rogné à la lettre et plusieurs feuillets sont remmargés ; le catalogue n'en disait rien. - Le 455, Sophonisba, payé 200 francs, avait été vendu 80 francs chez Solar. - Le 733, Maravilles, payé 296 francs, n'a pas été imprimé par Bladi de Orsula, comme le dit le catalogue. - Le 832, Puysegur, payé 102 francs, est un exemplaire médiocre, assez court, avec des coins refaits.

A la date du 6 avril 1863, je relève ces remarques sur un train de volumes achetés à la vente Double:

Généralement très beau. Le Perrault, le Froissart et le Monstrelet sont des livres hors ligne. Mais j'ai encore quelques observations à faire. Je les présente dans l'ordre des numéros :

N° 28. Simplicius. - Sur la foi du catalogue, je croyais cet exemplaire en grand papier. Or il est de trois pouces plus court que le mien. De plus le dernier feuillet est mal remonté.

N° 61. Juvénal. - Édition décrite, mais incorrectement par Bain (nn 9676) et qui n'est ni la princeps, comme le dit le catalogue, ni même une des toutes premières.

N° 67. Lucanus. - *Annoncé comme l'édition princeps, qui est de 1469, tandis que celle-ci, la cinquième ou sixième, est de 1477.*

N° 71. Vigiles des Morts. - *Je le garde ; mais il est payé cher.*

N° 85. Épigramme et N° 94. Gringore. - *Je les garde, quoiqu'ils soient courts, le n° 85 surtout, qui est rogné à la lettre.*

Le prince, tout en ayant bien conscience de sa perspicacité et de son expérience, aimait à s'éclairer des conseils des bibliophiles et des bibliographes qu'il honorait de sa confiance et de son amitié. Il se plaisait à les consulter, et il tenait grand compte de leurs avis. Le directeur du Musée britannique, Antonio Panizzi, était un de ceux auxquels il s'adressait le plus souvent pendant les longues années de son premier exil en Angleterre⁸⁵. Celui-ci était enchanté des rapports qui s'étaient établis entre eux, et, dans plus d'une circonstance, il montra combien il était flatté de l'intimité de ces rapports. C'est à la diplomatie de Panizzi que M. le duc d'Aumale dut de pouvoir acquérir les Très riches Heures du duc de Berri, et quand le savant directeur du Musée britannique se crut en mesure d'établir que Francesco da Bologna, le graveur des types italiques d'Alde Manuce, n'était autre que le célèbre peintre connu sous le nom de Francia, il dédia à M. le duc d'Aumale l'élégante plaquette intitulée : *Chi era Francesco da Bologna*⁸⁶, et il déclara, à la fin de l'épître dédicatoire, qu'il ne connaissait personne mieux préparé que Son Altesse Royale à juger la question :

Senz' adulazione posso dire non esserci persona a me nota che potesse esser miglior giudice di V. A. R., che sente tanto avanti in questo studi, ne' quali con generoso et nobile animo ella ha saputo trovar conforto contro i capricci della fortuna.

Une fois maître d'un livre, M. le duc d'Aumale n'épargnait ni son temps ni sa peine pour s'assurer, comme on vient de le voir, qu'il était bien conforme à l'annonce du catalogue, mais surtout pour se rendre un compte exact de l'intérêt dont il était digne. Il voulait savoir par quelles mains il avait passé ; il le rapprochait de ce qu'en avaient dit les bibliographes les plus autorisés ; il relevait, non sans un malin plaisir, les erreurs ou les lacunes des anciennes descriptions ; il comparait ou faisait comparer son exemplaire avec les exemplaires des grands dépôts publics. Si le volume avait besoin d'une réparation ou d'un nouvel habit, il étudiait les précautions à prendre pour lui assurer le traitement le plus convenable, et pour respecter religieusement ce qui méritait d'être conservé. Il le feuilletait attentivement, et son œil perçant s'arrêtait souvent sur des particularités vraiment dignes d'être remarquées, et qui ne l'avaient pas été avant lui.

⁸⁵ La correspondance de Panizzi, incorporée en 1902 dans les collections du Musée britannique, contient des lettres de M. le duc d'Aumale.

⁸⁶ Londra, 1858. Petit in-8°, 31 pages et 5 feuillets de fac-similés. Panizzi en a donné en 1873 une seconde édition, augmentée de quelques notes.

X

CHOIX DES EXEMPLAIRES. ELIMINATION DES DOUBLES.

Le prince appréciait avant tout le contenu des livres ; il voulait s'en rendre un compte exact, et il n'a jamais acheté un volume sans avoir reconnu ou entrevu un motif de s'y intéresser. Il avait ses auteurs préférés dans les littératures anciennes et modernes ; il poursuivait les éditions originales des grands écrivains grecs, latins, français et italiens, les *principes*, comme il les appelait en parlant la langue des vieux bibliographes. Il était ravi quand ses exemplaires réunissaient au mérite du fond les avantages d'une condition exceptionnelle et que dans ses notes il pouvait leur appliquer ses expressions favorites : *in membranis, charta maxima, intonsus*. Il se complaisait à les admirer et à les faire admirer.

Voici en quels termes il appréciait son exemplaire de la traduction du *Tableau de Cébès* par Corrozet :

Reliure hors ligne : on peut se mirer dans les plats et dans les gardes (les doublures). - Exemplaire absolument pur et frais. Témoins en tous sens. - Épreuves irréprochables. - Bois hors ligne. - Chef-d'œuvre de l'École de Fontainebleau.

Il qualifiait ainsi quelques-uns de ses classiques grecs ou latins :

« *Splendidum exemplar.* » (*Édition milanaise du texte grec de Théocrite et d'Hésiode.*)
« *Pulcherrimum exemplareditionis exquisitissimæ.* » (*Théocrite de Rome, 1516.*)
« *Editio princeps, rarissima, latinæ versionis; intonsum exemplar.* » (*Version latine d'Oppien, édition de 1478.*)
« *Pulchrum exemplar editionis principis, rarissimæ et accuratissimæ.* » (*Texte d'Oppien, édition de 1515.*)
« *Editio princeps, rarissima ; splendidum exemplar, pictis capitalibus ornatum.* » (*Silius Italicus, édition de Rome, 1471.*)

Dans son exemplaire de la première édition de Virgile, il avait mis un papier de la taille de l'exemplaire de la Bibliothèque nationale pour montrer que celui-ci était un peu moins grand que le sien.

Il se consolait des défauts de l'exemplaire imprimé sur vélin de l'édition d'Aristote publiée à Ferrare en 1517, qu'il avait acheté 5,000 francs à Berlin, en jetant cette note sur un bout de papier : Exemplaire in pergamina, un des cinq connus, assurément moins laid que celui du *British Museum*. »

Il aurait voulu ne posséder que des exemplaires irréprochables. Dans une des instructions qu'il adressait à Cuvillier-Fleury (21 février 1865), j'ai relevé cette phrase caractéristique : « Je demande surtout qu'on ne m'envoie jamais que du bon et du parfait. »

A ses débuts en bibliophilie, la délicatesse de son goût lui avait fait dédaigner des livres incomplets ou en mauvais état qui se trouvaient dans la collection de Standish. Il s'en était défait, se berçant du chimérique espoir de pouvoir un jour les remplacer par de meilleurs exemplaires ; mais il ne tarda pas à reconnaître que certains livres rares méritent d'être recueillis, même quand ils se présentent en piteux état.

Ce fut à Londres, le 2 mai 1853 ⁸⁷, et à Paris, le 25 mai 1864 ⁸⁸ et jours suivants, que furent livrés aux enchères les livres que le prince n'avait pas trouvé bon de conserver, et dont beaucoup étaient des doubles. Il regretta plus d'une fois cette épuration, et il s'en est fait l'aveu à lui-même à propos des *Faintises du Monde*, n° 602 du Catalogue de Cigongne : « J'ai eu, dit-il, un exemplaire, fort beau aussi, d'une autre édition des *Faintises*, qui porte, comme celle-ci, la marque de Trepperel ; elle a douze feuillets au lieu de seize. Le texte y est semblable; mais elle paraît moins correcte et contient un vers de moins. Je n'ai pas gardé ce volume. » Plus tard, il a griffonné sur la fiche du catalogue : J'AI EU TORT.

Plus d'un bibliophile a commis des fautes de ce genre, et les conservateurs des plus célèbres bibliothèques publiques n'ont pas toujours été bien avisés quand ils ont procédé à l'élimination des doubles dans les collections confiées à leur garde. Mais M. le duc d'Aumale, comme beaucoup d'amateurs, a bénéficié de plusieurs de ces erreurs, commises à une époque où certaines conditions matérielles des exemplaires n'étaient pas prises en considération. Le plus précieux de ses xylographes, *le Livre des Rois*, vient du fonds du prince Eugène, à la Bibliothèque impériale de Vienne, et la traduction en vers de *l'Illiade* par Salel (Paris, 1545, in-folio), qu'il acheta en 1854 à la vente Bertin, splendide in-folio orné d'une admirable reliure à la fanfare, en vélin poli à teinte de vieil ivoire, porte au verso du titre le timbre du MUSEUM || BRITAN||NCUM, accompagné de la contre-estampille: « 1831. || Duplicata, || for sale ». Un autre double remarquable du Musée britannique a été recueilli dans une autre bibliothèque française, celle du baron James de Rothschild ⁸⁹; c'est l'exemplaire du *Thesaurus* d'Alde Manuce qui avait appartenu au chancelier Thomas Morus et qui contient des notes autographes de ce personnage.

⁸⁷ *Catalogue of a selection of valuable and rare books from the library of a distinguished collector, London, Sotheby, in-8°; 17 p. 314 articles.*

⁸⁸ *Catalogue de livres anciens, rares et curieux provenant de deux grandes bibliothèques... Paris, Techener, 1864, in-8°*

⁸⁹ N° 316 du Catalogue.

XI

IMPORTANCE ATTACHEE AUX ILLUSTRES PROVENANCES

Comme tous les grands bibliophiles, M. le duc d'Aumale recherchait les exemplaires qui avaient d'illustres origines et de glorieux états de service. Il était justement fier d'avoir pu recueillir des représentants de toutes les plus célèbres bibliothèques des temps passés.

Mais quelque grand que fût son désir de posséder des exemplaires auxquels s'attachaient des souvenirs historiques, le prince se défiait des fraudes et des hypothèses par lesquelles certains amateurs se sont parfois laissé séduire ⁹⁰. A cet égard, il était fort scrupuleux et j'en puis citer un exemple assez curieux :

A l'une des ventes de la bibliothèque d'Ambroise Firmin-Didot, il avait acheté un exemplaire de l'Homère en deux volumes publié à Venise en 1504 par Alde Manuce. Le catalogue imprimé pour la vente l'annonçait comme ayant été relié pour François 1er, et c'était cette particularité qui avait fait pousser les enchères jusqu'à un chiffre très élevé. Plus tard le prince conçut des doutes sur l'origine de son Homère, et il en consigna l'expression dans une note destinée à son catalogue :

Les deux volumes ont fait partie de la bibliothèque de Colbert, l'ex-libris en fait foi. Ont-ils appartenu à François Ier ? M. Didot l'affirme et déclare avoir trouvé sur les ais de bois dépouillés de leur enveloppe l'empreinte des fers qui attestaient l'illustre origine de la reliure. Il mit le tout dans les mains assurément expérimentées de M. Bagué qui, en ajustant sur les vieux bois une couverture nouvelle, aurait exactement reproduit les anciens fers et conservé même sur un des plats de l'Odyssee un fragment du veau primitif. Mais ce prétendu fragment ressemble fort à une dégradation volontaire que ce trop habile restaurateur aurait infligée à son œuvre.

Il était pénible de renoncer au plaisir de posséder une aussi belle épave de la librairie de François 1er. Avant de se résigner à pareille déception, la question méritait bien d'être étudiée à plusieurs reprises et sans parti pris. Un nouvel examen fit découvrir une particularité de nature à donner quelque vraisemblance à l'attribution proposée par Didot. C'est ce que laisse entrevoir un *post-scriptum* daté de 1888 :

... Il est cependant possible que tout ou partie du fragment signalé par Didot provienne réellement de l'ancienne reliure. La mention que l'exemplaire avait appartenu à François Ier, avant de passer dans la bibliothèque Colbert est bien inscrite sur un feuillet de garde troué de la même piqûre de vers que les premiers cahiers.

L'impression qui se dégage du *post-scriptum* était parfaitement fondée : l'Homère de la vente Didot pouvait bien avoir appartenu à François Ier. Mais on peut aller plus loin, et il est

⁹⁰ Il s'exprime ainsi à propos d'un très bel exemplaire de la *Coutume de Normandie*, imprimé sur vélin en 1588, qu'il avait acheté à Londres en 1859 : « Le Catalogue Libri, si rempli de suppositions au moins hasardées, avance que cet exemplaire était « the official copy forwarded to « queen Elisabeth. ». - Le prince avait bien raison de trouver au moins hasardée la supposition de Libri. Le livre dont il s'agit n'a jamais appartenu à la reine d'Angleterre ; la reliure en a été faite en France, et les armes dorées sur la couverture sont, non pas celles d'Angleterre, mais bien certainement celles de Normandie. Le volume porte au Musée Condé la cote XII, G. 36.

permis d'affirmer hardiment que telle en est l'origine. M. le duc d'Aumale possédait bien l'exemplaire de l'édition aldine de *Illiade* et de *Odyssée* qui avait figuré dans la bibliothèque de Fontainebleau au XVI^e siècle, et qui fut transféré à Paris sous le règne de Charles IX, avec les autres livres imprimés et manuscrits conservés jusqu'alors à Fontainebleau. Ce qui le prouve jusqu'à l'évidence, c'est que ces deux volumes ont conservé sur leurs premiers feuillets les cotes que les Gardes de la bibliothèque du Roi leur avaient assignées sous le règne de Louis XIII : *Illiade* porte les cotes CI) 1)CCCC XXVII et 1241, et *Odyssée* les cotes CI) 1)CCCCXXVIII et 1241 ; les cotes en chiffres romains sont de la main de Rigault et les cotes en chiffres arabes de la main de Du Puy. Les deux, volumes sont sortis de la bibliothèque du Roi au commencement du règne de Louis XIV, quand on échangeait comme doubles ordinaires un certain nombre de volumes aux armes et aux chiffres de François 1^{er} et de Henri II⁹¹.

M. le duc d'Aumale a lui-même défini très nettement le caractère de la curiosité qui lui faisait rechercher les reliques littéraires. C'était à l'occasion d'une lettre autographe de Mme de Sévigné, du 5 novembre 1684, qu'il avait acquise à une vente faite à Paris le 7 décembre 1854 et sur laquelle Cuvillier- Fleury publia un article dans le *Journal des Débats*, le 31 du même mois.

Vous savez, écrivait le prince, que je n'ai pas le fanatisme des autographes, je ne les recherche que comme pièces historiques. Je fais exception cependant pour quelques grands noms dont je poursuis l'écriture quand elle me manque.

Je ne suis pas un collectionneur d'autographes. Je me laisse séduire, il est vrai, par d'illustres écritures. J'aime les exemplaires qui ont appartenu à des hommes célèbres ; mais je veux des célébrités de bon aloi⁹².

Comme rentrant au premier chef dans ce programme, on peut citer l'Aristophane de Rabelais, dont la signature est à l'abri de tout soupçon⁹³, le César dans lequel Montaigne a tracé de sa main un jugement sur César et Pompée⁹⁴, l'Eschyle annoté par Racine, dont il a été question un peu plus haut⁹⁵, et le cahier dans lequel Brantôme avait commencé à écrire la biographie de son père⁹⁶.

⁹¹ Voir à ce sujet, dans le *Bulletin du Bibliophile*, 1898, p. 195-199, ma *Lettre à M. de Terrebasse sur une épave de la Librairie royale de Fontainebleau*.

⁹² Ces fragments sont insérés dans l'article de Cuvillier-Fleury. - La lettre de Mme de Sévigné est reliée dans le volume intitulé *Papiers de Condé* (série 0, t. VIII), *Lettres de divers*, dont elle forme les feuillets 252-257.

⁹³ N° 43 du présent catalogue. - Ce volume était en 1813 à Bayeux dans le cabinet de Pluquet ; il y fut remarqué par Dawson Turner, qui parle de la signature de Rabelais dans son *Account of a tour in Normandy* (Londres, 1820), t. II, p. 263.

⁹⁴ Volume coté VIII, E. 1. - Ce César (édition de Plantin, 1570), acquis en 1856 à la vente de Parison, a donné lieu à plusieurs publications qui sont réunies à la Bibliothèque nationale, dans le recueil portant le n° 1154 de la Collection Payen.

⁹⁵ chapitre VIII

⁹⁶ Le texte de ce fragment a trouvé place dans l'édition des Œuvres de Brantôme publiée par Ludovic Lalanne, t. X, p. 30-57.

XII

RAPATRIEMENT DE LIVRES RARES SORTIS DE FRANCE –RECHERCHE DE VIEUX LIVRES IMPRIMES A L'ETRANGER PAR DES FRANÇAIS, ET DES PREMIERS PRODUITS DE LA TYPOGRAPHIE FRANÇAISE

Le prince, en formant ses collections, eut toujours en vue l'intérêt de la France. Au cours de ses acquisitions de livres, il poursuivit avec passion ce qui se rapportait à l'histoire, à la littérature et aux arts de sa patrie. Il n'était jamais plus content que le jour où il voyait revenir entre des mains françaises des volumes, imprimés ou manuscrits d'une grande rareté, qui concernaient l'histoire ou les arts de la France et qui sans lui étaient exposés à rester sur la terre étrangère, sans espoir de retour au pays d'origine. Sa maison fut toute en fête au commencement de l'année 1856, quand les incomparables Heures du duc de Berry y firent leur entrée après un séjour de plusieurs siècles chez les Italiens.

Pendant les années de l'exil, il racheta, souvent à des prix excessifs, des centaines de livres de grande valeur qui, sortis de grandes bibliothèques, françaises au XVIII^e et au XIX^e siècle, passaient dans les ventes publiques ou s'étaient chez les libraires de Londres. Il les pourchassait avec une ardeur infatigable et s'estimait heureux de pouvoir, pour les acquérir, se permettre ce qu'il appelait des folies, interdites à nos établissements publics.

Il réparait ainsi, dans la mesure du possible, les malheurs des temps qui ont, de longue date, appauvri notre patrimoine littéraire au profit des pays étrangers. Il ne déplorait pas seulement les événements et l'indifférence publique qui ont fait ou laissé sortir de France tant de richesses bibliographiques; il voyait avec tristesse combien, aux jours de la Renaissance, l'Italie s'était enrichie de nos dépouilles⁹⁷. Il gardait soigneusement sur les rayons de sa bibliothèque les livres où les Italiens se glorifient d'avoir conquis chez nous des débris de la littérature des Romains.

L'Italie, tout en se félicitant des conquêtes littéraires qu'elle faisait à l'étranger, avait conscience des pertes d'anciens manuscrits qu'elle avait laissé périr pendant qu'elle était dominée par les Allemands. C'est ce qu'on voit par la pièce de vers mise en tête d'une édition d'œuvres de saint Ambroise imprimée à Milan vers 1480 par les soins d'un certain Masellus Venia :

Italia, perditorum librorum recuperatione gaudens, suas olim depopulatores alloquitur:

⁹⁷ Voir dans les notices 1496 et 1574 du présent Catalogue ce que Alde Manuce et François d'Asola disent du manuscrit des Lettres de Pline apporté de France en Italie par un ambassadeur vénitien, Aloisio Moncenigo.

Un peu plus anciennement, en 1491 et 1492, Erasmo Bracca, agent de Ludovic le More, chargé de recueillir des manuscrits en France, parlait des livres précieux qu'il avait vus ou entrevus à Tours, à Poitiers et à Toul. (D'Adda, *Indagini sulla libreria Visconteo-Sforzesca*, t. 1, p. 149-152 ; cf. *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1876, t. XXXVII, p. 472).

C'est de France qu'étaient venus les 82 vers du livre VIII de Silius Italicus dont la première édition fut donnée en 1508 par Antonio Constanti : « Duos et octoginta versus deficere Baptista Guarini filius..., praeceptor meus..., quos e Gallia sibi cum aliis quam plurimis rebus scitu dignis missos fuisse dicebat ». *Jacobi Constantii Fanensis Collectaneorum Hecatostys* (Fano, 1506, in-4°), fol. H. iij.

Dans la préface de l'édition aldine de Priscien (1527), Donato de Vérone vante les mérites d'un manuscrit de Priscien « quod olim e Gallia Aldus Manutius magno pretio redemptum attulerat ».

*Quos permittebat Teuton putrescere libros, Putrescant nobis; copia major adest*⁹⁸.

Suivant l'auteur de ces vers, l'Italie pouvait se consoler de la perte de ses anciens manuscrits en voyant les éditions qui sortaient des ateliers de ses imprimeurs.

En effet les Italiens avaient bien le droit d'être fiers de l'activité et de l'habileté des imprimeurs qui s'étaient établis dans les principales villes de la Péninsule ; mais la France peut revendiquer plusieurs des typographes auxquels sont dues beaucoup des plus belles impressions italiennes du XVe siècle. M. le duc d'Aumale l'avait très judicieusement remarqué. Aussi comprenait-il dans nos gloires nationales les travaux de ce genre exécutés par des Français, et tenait-il à en posséder les spécimens les plus parfaits. Il se félicitait d'avoir réuni une importante série de magnifiques exemplaires des principaux ouvrages imprimés à Venise par Nicolas Jenson, Il aimait à les étaler sous les yeux de ses invités, et jamais il ne manquait de les ouvrir à la page sur laquelle l'imprimeur avait affirmé sa qualité de Français. Il a fait revêtir d'une des plus belles reliures de Capé le Virgile sorti en 1475 des presses de Jenson, l'ancien orfèvre de Tours, disait-il, qui soutint si bien à Venise l'honneur du nom français ».

A propos de l'édition d'Ovide, publiée à Venise par « Jacobus Rubeus, natione gallicus, honestissimo loco natus », il se posait cette question : « Qui était ce Jacques Le Rouge, né de très honnête lieu, qui rivalisait ainsi avec son compatriote le Tourangeau, comme lui établi à Venise? Était-ce un parent de Pierre Le Rouge qui imprimait pour Verard en 1490? D Et plus tard, quand il vit annoncer le livre de Henri Monceaux⁹⁹, il ajoutait à sa note ces mots: « Se procurer la notice sur Jacques Le Rouge »

En copiant sur une fiche les souscriptions du Josèphe imprimé à Vérone en 1480 par le Rouennais « magister Petrus Maufer gallicus », il éprouve le besoin de souligner cette mention d'un imprimeur français établi à l'étranger: « *Maufer gallicus !* voilà un imprimeur français transplanté en Italie, que je ne connaissais pas encore. »

Deux des vers imprimés à la fin de la première édition des *Tragédies* de Sénèque :

*Longa iterum Senecre tribuisti srecula regum
Cum premis, Andrea gallice, mortis opus,*

lui suggéraient cette remarque: « Le sens du premier distique paraît difficile à pénétrer ; il s'agit cependant de l'imprimeur; cela ne fait pas de doute. Qui était cet André le Français, *Andrea gallice*? Il a imprimé plusieurs 4 volumes ; celui-ci est très rare. Dans la souscription de *Colenucii Pliniana defensio*, ANDREAS BELFORTIS GALLICUS ; et dans *Dati elegantiolæ*, Andrea cui FRANCIA NOMEN TRADIDIT AT CIVIS FERRARIENSIS EGO. C'était donc un Français du nom de Beaufort, devenu citoyen de Ferrare. »

A la question que se posait ainsi M, le duc d'Aumale, la réponse est arrivée de Milan à Chantilly, au moment où se corrigeaient les épreuves de cette Introduction. Voici le résultat des recherches du savant bibliothécaire milanais M. G. Fumagalli¹⁰⁰.

André de Beaufort était originaire de Picardie. Un document du mois d'avril 1470 mentionne la présence à Ferrare de « magister Andreas, filius quondam Roberti de Belfortis de Picardia, scriptor civium et habitator civitatis Ferraricæ ». Le 17 octobre 1471, ce Robert et un Eustache, fils de Simon de France, conclurent un arrangement pour que l'un d'eux allât

⁹⁸ Ces vers sont en tête de l'édition des *Traitées* de saint Ambroise publiée vers 1480 A Milan (n° 902 de Hain).

⁹⁹ *Les Le Rouge de Chablis*, par Henri MONCEAUX, Paris, 1896, 2 vol. 8°.

¹⁰⁰ *Lexicon typographicum Italiae. Dictionnaire géographique d'Italie pour servir l'Histoire de l'imprimerie dans ce pays* ; par G. FUMAGALLI, bibliothécaire à Milan. Florence, Leo S. Olschki, éditeur, 1905. - Le passage relatif à André de Beaufort est à la page 125.

demeurer à Brescia avec Tomaso Ferando, en vue d'y exploiter un atelier d'imprimerie « Alter ipsorum magistri Andreæ et magistri Statii stabit et morabitur Brissioe cum ipso ser Thoma, per menses tredecim incepturos post tres dies postquam incipiant laborare ibidem Brissioe et litteras imprimere. » Le nom de ce « Staius » est à la fin de l'Homère latin imprimé à Brescia en 1474, dont il y a deux tirages différents au Musée Condé¹⁰¹. Quant à Tomaso Ferando, on peut voir, à la fin de cette Introduction, les notices que le prince lui a consacrées.

Possesseur de la traduction espagnole de l'ouvrage d'Antonio Palermitano : *Libro de los dichos y hechos dei rey don Alonso*, imprimé à Valence en 1527, par Juan Joffré, le prince aurait été fort content de connaître les documents que don Jose Enrique Serrano y Morales devait publier en 1899 et qui lui auraient révélé l'origine bretonne de ce Juan Joffré, l'un des meilleurs imprimeurs de l'Espagne au commencement du XVI^e siècle.

Si M. le duc d'Aumale portait un si vif intérêt au travail des typographes français établis à l'étranger, il ne devait pas être moins soucieux de recueillir les œuvres les plus parfaites sorties des ateliers de Paris et des villes de nos provinces.

Il avait trouvé dans la collection de Melzi d'incomparables séries d'incunables allemands et italiens. L'amateur le plus riche et le plus actif ne pourrait pas aujourd'hui réunir tout ce que le bibliophile milanais avait rassemblé d'œuvres des premiers imprimeurs de Mayence, de Bâle, de Genève, de Strasbourg, de Rome, de Venise, de Milan et d'autres villes d'Allemagne, d'Italie et de Suisse ; mais la France avait été à peu près laissée en dehors du programme qu'il s'était proposé. Il y avait là une très regrettable lacune qui restait à combler. Aujourd'hui la série des livres français du XV^e et du XVI^e siècle, telle que nous pouvons l'admirer à Chantilly, est encore plus remarquable que les séries étrangères.

Le premier atelier typographique qui ait fonctionné en France est celui que dirigèrent à Paris trois ouvriers, élèves probablement de Gutenberg, Michel Friburger, Ulric Gering et Martin Crantz ; en 1470, un local avait été mis à leur disposition dans les bâtiments de la Sorbonne par Jean de La Pierre et Guillaume Fichet, l'un prieur, l'autre bibliothécaire de cette maison, tous deux anciens recteurs de l'Université. Le premier livre sorti de cet atelier est une édition des Lettres de Gasparin de Pergame, à la fin de laquelle sont insérés des vers latins pour dédier « à la ville de Paris, cette nourrice des muses, le premier livre imprimé en France par un procédé quasi-divin, découvert en Allemagne »¹⁰². M. le duc d'Aumale s'en est procuré un exemplaire que le hasard des temps avait porté dans le pays des imprimeurs. Il y a joint quatre autres volumes, non moins rares, sortis du même atelier : 1^o le *de Officiis* de Cicéron (n^o 467), précédé de lettres de Guillaume Fichet et de Jean de La Pierre, la première datée du 7 mars 1471, vieux style¹⁰³; 2^o le *Speculum vitæ humanæ* de Rodrigue, évêque de Zamora (n^o 1701), imprimé en 1472¹⁰⁴; 3^o les *Lettres de Phalaris, Brutus et Cratès*, sans

¹⁰¹ N^o 956 et 957 du présent catalogue

¹⁰² Ut sol lumen, sic doctrinam fundis in orbem,
Musarum nutrix, regia Parisius,
Binc prope divinam tu, quam Germania novit,
Artem scribendi suscipe promerita.
Primos ecce libros, quos haec industria finxit
Francorum in terris redibus atque tuis.
Michael, Udalricus Martinusque magistri
Bos impresserunt, ac facient alios.

¹⁰³ Cet exemplaire doit s'ajouter à ceux que M. Claudin a signalés dans *The /irat Paris press*, p. 58.

¹⁰⁴ De cette édition du *Speculum* M. Claudin (*ibid*, p. 62) a connu les exemplaires conservés à Chantilly, à la Bibliothèque nationale, à Bordeaux, à Rodez, au Musée britannique, à Bâle et à Vienne. L'exemplaire de Londres est le seul auquel soient jointes trois lettres que les imprimeurs allemands de Paris adressèrent à Robert d'Estouteville, prévôt de Paris, au roi Louis XI et à Jean, duc de Bourbon. Ces lettres n'ont été remarquées que depuis la mort de M. le duc d'Aumale, qui se serait vivement intéressé à la dernière, où il est question de la visite dont son ancêtre avait honoré l'atelier typographique de la Sorbonne.

indication de date (n° 1458), et 4° le Juvénal, également sans date ¹⁰⁵, dont l'édition paraît avoir été préparée par Erhard Windsberg (n° 1035). Il suffira de jeter les yeux sur le relevé qui se trouve à la page 458 de notre Catalogue pour voir avec quelle abondance les produits des vieilles presses parisiennes figurent sur les tablettes du Musée Condé. On n'y trouvera pas moins de quarante-cinq articles sous le nom d'Antoine Verard, et on y remarquera la mention d'un bel exemplaire de l'édition en trois volumes des ; Grandes Chroniques de France, publié en 1476 par Pasquier Bonhomme (n° 430).

L'imprimerie lyonnaise du XVe siècle n'est pas moins bien représentée à Chantilly. On trouverait difficilement ailleurs une plus belle collection des livres illustrés de cette époque qui font tant d'honneur à l'école de Lyon. Le prince s'estimait heureux de posséder parmi ses livres lyonnais un volume qui venait de l'ancienne librairie des ducs de Bourbon, le premier livre en français qui ait été imprimé en France: la *Légende dorée* revisée par Jean Batallier (n° 1990) : c'est une des plus belles et plus rares impressions de Barthélemy Buyer.

Il faudra recourir à la table des noms d'imprimeurs pour voir ce que le Cabinet des Livres renferme de volumes intéressants pour l'histoire de l'imprimerie dans un assez grand nombre de nos villes françaises. Je mentionnerai ici seulement les localités suivantes :

Toulouse (*l'Imitation* en français (n° 972), et *l'Échelle de Paradis*, attribuée à saint Augustin (n° 191) ;

Vienne (trois livrets imprimés par Pierre Schenck (n°, 527, 1451 et 1788), et peut-être le très rare recueil commençant par le *Mirouer de l'âme* (n° 1242) ;

Metz (le *Chevalier aux dames*, de 1516, n° 424) ;

Chambéry (deux volumes imprimés en 1485 et 1486, n° 226 et 1256) ;

Bréhant-Loudéac (la *Belle Doctrine de saint Bernard*, n° 244), dont le très regretté Arthur de La Borderie aurait été heureux de pouvoir ajouter la notice à sa description des incunables bretons) ;

Une localité indéterminée de Bretagne (impression xylographique d'un petit portulan suivi d'un calendrier, n° 1585) ;

Abbeville (la *Somme rurale*, n° 421) ;

Valenciennes (les *Chansons géorgines*, n° 421, et la *Robe de l'archiduc*, n° 1261) ;

Hesdin (les *Coutumes de Montreuil, etc.*, n° 555 et 556).

L'ouvrage de Rodrigue fut très goûté en France ; il fut imprimé à Paris trois fois, coup sur coup, en 1472, 1473 et 1475. Les trois éditions se trouvent réunies au Musée Condé, en compagnie des deux éditions antérieures, publiées à Rome en 1468, à Augsbourg en 1471 (n° 1699-1703 du Catalogue).

¹⁰⁵ M. Claudin n'a connu que quatre exemplaires de ce Juvénal : ceux du collège de la Madeleine à Oxford, de la bibliothèque John Rylands à Manchester, de la ville d'Avignon et de l'Université de Bâle. *The first Paris press*, p. 65. -

XIII

RAPPORTS DU PRINCE AVEC LES RELIEURS

Le prince a toujours eu la passion des reliures. Dès l'année 1850, il en faisait l'aveu quand il écrivait: « Je sais que les livres rares sont chers ; je sais que les jolies reliures le sont aussi ; mais j'aime les uns et les autres, et surtout les deux choses réunies, et j'y veux mettre le prix qu'il faut ». On ne doit donc pas s'étonner que la collection donnée à l'Institut contienne tous les éléments d'un magnifique musée de reliures anciennes et modernes. La modeste ébauche qu'on en peut voir dans trois armoires du Cabinet des Livres n'en donne qu'une idée tout à fait insuffisante. On y verrait d'excellents modèles des travaux exécutés, du XVI^e au XVIII^e siècle, pour les bibliothèques royales ou princières et pour celles des amateurs les plus délicats tels que Grolier¹⁰⁶ et de Thou. A côté de ces chefs-d'œuvre feraient très bonne figure des centaines de reliures modernes et quasi contemporaines, patiemment élaborées dans des ateliers parisiens justement célèbres, très souvent d'après les judicieuses observations du prince. Pendant les années de son premier exil, il préparait lui-même avec une minutieuse attention les trains qu'il envoyait à Paris, et le plus souvent il désignait les artistes entre lesquels le travail devait être réparti. Chaque volume partait, comme il le disait, *avec son bagage*, c'est-à-dire avec une note explicative. Au retour tout était l'objet d'un examen méticuleux dont le résultat était communiqué à Cuvillier-Fleury. On ne saurait rien imaginer de plus intéressant que les observations sur les qualités ou les imperfections du travail. Toutes ces observations dénotent le goût le plus sûr et un inépuisable fonds de bienveillance, et même de reconnaissance, pour les créateurs de ces petits chefs- d'œuvre qu'il ne se lassait pas d'admirer et de faire admirer dans sa bibliothèque de Twickenham. Il faut écouter ses entretiens avec son affectionné correspondant sur les précautions prises ou à prendre pour bien diriger le travail et sur l'accueil fait aux volumes à leur retour de Paris. Ce sont de savoureux propos de bibliophile, qu'il serait vraiment fâcheux de ne pas recueillir. On ne me reprochera pas de leur avoir donné trop de place dans cette Introduction.

- Le manuscrit Brantôme est magnifique. Décidément Bauzonnet est incomparable pour les belles et durables reliures (28 février 1856).
- Donnez à Duru le César et le Manutius ; mais que ni l'un ni l'autre ne perdent un quart de ligne de leurs marges. J'aime mieux qu'on renonce à les dorer sur tranche plutôt que de leur donner un seul coup de ciseaux. Ce Duru est un habile homme, et j'ai de magnifiques livres qui sortent de ses mains. Mais de tous ces relieurs actuels Bauzonnet était le seul dont la manière sentît un peu l'artiste. Il faut voir si son gendre héritera de son goût en même temps que de sa boutique (5 mars 1856).
- Je viens de vous expédier une caisse contenant 49 volumes destinés à être reliés et à en faire 52. Chacun de ceux-ci est accompagné d'une carte explicative. Je n'ai donc pas à revenir là-dessus, ni sur la très grande valeur de plusieurs d'entre eux. Vous en réglerez la répartition. - Je crois qu'il faudrait répartir les plus importants entre Capé et Bauzonnet; faire venir Duru et la veuve Niédrée en seconde ligne, puis Petit en troisième. Je crois qu'il y a de quoi donner pas mal d'ouvrage à tous les cinq, sans compter que nous avons déjà bien des livres en main. *M. de Pourcaugnac* devrait être

¹⁰⁶ Voir les notices 4, 304, 739, 1147, 1375, 1473, 1478, 1692, 1693, 1952 et 1979. Il y faut ajouter un volume postérieur au milieu du XVI. siècle : « M. Ant. N atre de Deo libri XV. » (Venetiis, 1559.)

donné à Bauzonnet, qui a déjà relié une autre édition originale de Molière (18 septembre 1857).

- Les reliures Trautz sont chères, mais l'exécution est parfaite (30 septembre 1857).
- Faites laver, encoller et réparer le premier volume de *Don Quichotte* (1605). Inutile de régler le titre du second volume (1615).
- Conservez très exactement les estampilles adhérentes ou imprimées sur les marges de l'admirable Virgile Mentelin, que je recommande à toute votre bienveillance. Je n'ai parlé d'enlever que ces estampilles collées et d'un effet désagréable. Elles doivent être, comme vous le dites, reportées à la garde. - Étui de cuir à *l'Imitation* (26 février 1858).
- Cet envoi a été pour moi une cause de très vives jouissances, et la source n'en est pas encore épuisée, tant s'en faut. - PETIT. Chiffres sur les demi-reliures placés au haut des dos ; effet peu gracieux; serait mieux au bas. Bon envoi. - CAPE. *Horæ*, 1489. Très bien réparé. Envoi parfait. *Imitation* magnifique. - DURU. Très beau et bon. Je regrette seulement que, malgré mes indications, les marges de plusieurs volumes aient été rognées, et que d'autres aient été dorées, lorsqu'elles ne devaient pas l'être. Les signatures manuscrites au bas des feuillets du *Laertius* de Jenson ont été entamées. Cela ôte du caractère aux livres (5 avril 1858).
- Les 18 volumes de la collection Dauphin sont ravissants. Mon Dieu ! pourquoi n'a-t-on plus de temps pour lire dans ces délicieux livres ! Impossible de rien voir de plus joli. Un ou deux dos ont été légèrement endommagés par l'emballage ; rien de grave (3 août 1858).
- J'ai vérifié les comptes des relieurs. Ils sont fort chers, mais exacts. Je pense que vous vous assurez *sotto mano*, comme on dit à Naples, que je paie à peu près le même prix que paierait tout le monde. - TRAIN CAPE. Très bon. Virgile Mentelin superbe. J'accepte ses modifications à mes notes. - TRAIN BOZONET. Très bien aussi. Une erreur, mais elle est de mon fait Ζηνοβιος, 1498 ; c'est 1497 qu'il fallait. Ayez la bonté de toujours vérifier les indications de mes cartes, afin de rectifier les erreurs qui auraient pu m'échapper. - Vous avez raison, en principe, d'exiger que les relieurs se conforment exactement aux instructions; mais dans la circonstance présente je crois avec Bauzonnet que les maroquins du Théocrite et de l'Ammien étaient trop bien réussis pour ne pas leur laisser leur virginité. - Les fers froids de *Pius secundus* sont moins heureux que les autres (1er janvier 1859).
- ...Ci-contre une liste de 80 volumes très précieux et destinés à la reliure. J'ai indiqué pour un très petit nombre la destination : Bauzonnet ou Capé, suivant leur aptitude particulière (à mon jugement) pour tel ou tel genre, sans préjudice des autres volumes que vous pourrez leur donner (et vous ferez fort bien, car ce sont incontestablement les deux plus forts). Vous en donnerez aussi un certain nombre à Duru, qui fait surtout bien les jansénistes et les maroquins lisses, mais qui ne réussit pas aussi bien les livres un peu épais ; les veaux à Petit. Enfin vous en donnerez quelques-uns à Lortic et à la veuve Niédrée, les plus faciles (22 décembre 1860).
- BAUZONNET : 3 volumes. Très bien. Le Pétrarque ravissant. Mais je trouve les plats des dos de l'Évangéliste manuscrit un peu faibles. Les livres sur vélin ont besoin de reliures très solides, surtout quand ils sont épais. - CAPE 3 volumes. Excellent envoi. La *Théséide* est, je crois, la plus belle reliure que j'aie vue parmi les livres anciens ou modernes. Bien payée d'ailleurs. Je passe encore une reliure à grand prix de fantaisie pour Virgile *princeps*; mais quant aux autres, même les plus recommandées, je demande qu'aucune n'approche de ce chiffre, que je n'ose répéter.-Les fers du Dembo (*Asolani*) un peu lourds. Pas d'autre observation. - Vous avez raison d'appeler Capé un véritable artiste. - DURU. Très bien : il peut avoir raison pour la tranche supérieure du Lançon. - PETIT. Très satisfaisant. Mais les deux volumes de Brulart auraient pu être

reliés en un. Cette observation s'applique à tous les volumes qui sont minces et n'ont pas une valeur de luxe ou de curiosité (3 janvier 1861).

- J'ai reçu la caisse contenant le train de reliure Niédrée. Ce n'est pas mal, mais c'est un peu vulgaire et n'a pas l'aspect d'une œuvre durable ; inférieur à ce que faisait le défunt, et très inférieur aux œuvres des trois grands relieurs vivants: Trautz, Capé, Duru (20 octobre 1861).
- J'ai examiné l'envoi Petit. Les demi-reliures sont parfaites, et c'est décidément le genre dans lequel il excelle. Ses veaux fauves sont bien aussi, la matière première de qualité supérieure ; les titres du dos pourraient être mieux. Les maroquins sont moins heureux et les plaquettes tout à fait manquées. Les lavages des livres me paraissent douteux, et les rognures sont trop hardies. Les demi-reliures sont le triomphe de Petit ; on peut y Joindre les veaux fauves. Je crois mieux de s'abstenir du maroquin (19 mars 1862)
- J'ai déjà savouré le train Duru, qui me paraît magnifique ; mais je suis si occupé en ce moment que je ne peux pas en repaître mes yeux comme je le voudrais. Je vous ferai part de mes observations, si j'en ai à faire après un examen plus approfondi (7 mai 1862).
- BAUZONNET *Le Malherbe* et le second volume de *l'État de la France* ne sont pas conformes aux notes. Ces volumes sont réussis d'ailleurs. Toujours très cher, mais bon (6 avril 1863)
- *Le train Capé* est une fort belle chose dans l'ensemble et dans le détail. Les trois grands *principes* sont magnifiques, le Virgile surtout. Je n'ai que des éloges à donner et un très petit nombre d'observations que voici : *Vitruvius in membranis*. Le cartonnage paraît un peu faible pour un livre de ce poids. Envoyez-moi les n° des feuillets refaits, je ne peux pas les reconnaître. Voilà un procédé avec lequel MM. les maquignons de livres pourront nous attraper bien souvent. - *Lactantius in monasterio Sublacensi*. 1465, M, Capé ! et non 1475. C'est le premier livre imprimé en Italie ; tout le monde doit savoir cela. Il y avait bien M. CCCCLXV sur ma note. Et à ce propos je vous demande pourquoi Capé n'emploie jamais de chiffres romains pour les dos de ses in-folio. - *Valerius Maximus*. 1471. Tranche dorée malgré les instructions, et le volume a un air lavé de frais. - *Francières*, ms. *Le* n° sur le dos est placé sans aucun goût ; il devrait être au bas. - Voilà tout, et ce n'est pas lourd (14 octobre 1863).
- Je viens d'examiner à la hâte le compte de Capé. Je n'ai rien à dire sur les reliures que j'appelle de la fantaisie, le Virgile, le Vitruve, le César, le Lactance. C'est très cher, sans doute ; mais c'est de la fantaisie et d'une valeur peu appréciable. Je demande seulement que désormais, pour ces sortes de reliures, vous fassiez un prix à l'avance, afin que nous sachions où nous allons. - Ce sont les réparations, les reliures appartenant à la catégorie ordinaire, pleines ou autres, dont je trouve les prix élevés. Je vois par les notes de M. Cigongne que ses magnifiques reliures étaient loin d'atteindre nos prix. Je sais que tout a monté et que je ne dois pas payer les prix de M. Cigongne ; mais la différence est un peu trop grande, et je suis une assez bonne pratique pour être traité raisonnablement (26 octobre 1863).
- Que Capé fasse au mieux pour sauver les feuillets attaqués de l'Aulu-Gelle et du Calderinus, et qu'il bouche les piqûres du dernier. Mais ne visons pas à donner aux livres l'air blanc et plâtré (2 août 1865).
- Train de Chambolle. Les maroquins citron sont très bien ; mais le titre au dos devrait toujours être sur une pièce de maroquin foncé, ce qui relève le dos et permet de lire. Dans le cas présent c'était d'autant plus facile qu'on pouvait assortir cette pièce aux maroquins de doublures ou de mosaïques, dont presque tous nos citrons sont accompagnés.- Les maroquins bleu sont charmants. Seront-ils durables ? (25 janvier 1866.)

- Avez-vous distribué tout le dernier envoi aux relieurs ? Avez-vous essayé de donner quelque chose de beau à Trautz ? S'il travaille encore, aucun ne le vaut (25 février 1867).
- Trautz est peut-être fantasque ; mais c'est le premier des relieurs vivants (8 mai 1867).
- J'ai reçu et examiné le train de ce pauvre Capé, qui était un digne homme et un véritable artiste. C'est un beau travail, et il y a quelques volumes magnifiques (28 mai 1867).
- Je regrette bien de ne plus pouvoir mettre le nom du bon Capé sur ma liste de relieurs... (8 juillet 1867).
- J'ai fait choix de quelques beaux livres pour les confier à Trautz, voulant profiter du regain de cet habile ouvrier, le premier de tous (8 juillet 1867).

Le prince donne encore un mot d'adieu au « bon Capé II le 20 janvier 1868, en commissionnant quelques volumes compris dans la vente qu'on allait faire des livres de cet artiste. « Dans cette vente je songe surtout au souvenir de l'honnête et habile relieur. »

XIV

DERNIERES ACQUISITIONS. PROJET DE CATALOGUE. LIBERALITE DES COMMUNICATIONS.

M. le duc d'Aumale, à certains moments, semble avoir eu la pensée d'arrêter le cours de ses acquisitions, pour donner plus de temps à l'examen de ses volumes et à la rédaction de son catalogue. C'est ce qui lui faisait écrire le 26 avril 1868 :

Je me console assez facilement de nos échecs à la vente Brunet. J'ai assez de beaux et curieux livres pour m'amuser et m'occuper pendant le restant de mes jours, à supposer même que Dieu les prolonge autant que M. Ustazade de Sacy se le souhaitait à lui-même, et que la Providence me laisse les loisirs dont je jouis aujourd'hui sans les avoir désirés. Pour ajouter quelques perles à ma bibliothèque, je n'ai nulle envie de dépasser certaines limites de folie, car il y a longtemps que nous avons dit adieu au raisonnable.

Heureusement c'était là une résolution prise à la légère dont il ne fut point tenu compte, et le prince, tout en travaillant assiduellement à ses catalogues, trouva presque jusqu'à son dernier jour des occasions de se livrer à ses nobles « folies ». Il semble même qu'il s'y soit abandonné avec encore plus d'entrain après qu'il eut conçu et réalisé le projet d'assurer à la France la possession des trésors amassés avec tant d'amour et choisis avec un goût si éclairé. C'est peut-être dans la dernière période de sa vie qu'il a déployé le plus d'activité et dépensé les sommes les plus considérables pour se procurer, outre d'incomparables manuscrits (le Psautier d'Ingeburge, le Bréviaire de Jeanne d'Évreux, les restes des Heures d'Étienne Chevalier, le Diodore de François Ier), de remarquables livres imprimés et notamment de petites pièces gothiques, dont les bibliophiles ont pu apprécier la valeur, grâce à un Spécimen de Catalogue largement illustré, rédigé avec l'érudition bibliographique dont M. Émile Picot a le secret, et dont il a donné une preuve éclatante dans le Catalogue de la bibliothèque du baron James de Rothschild.

Le Catalogue, tel que le prince l'avait compris, et dont il se réservait la rédaction, tout en acceptant la collaboration de son ami, M. Émile Picot, n'aurait pas eu l'allure et n'aurait pas comporté les savants développements qui font du Catalogue de la bibliothèque du baron James de Rothschild un des ouvrages fondamentaux de la science bibliographique. Le prince aurait voulu, au moyen de son Catalogue, associer un public d'élite aux jouissances que lui-même avait éprouvées en recherchant et en choisissant ses livres, en les faisant habiller par les plus habiles relieurs, en les admirant, en les faisant admirer, en les comparant avec d'autres exemplaires, en les lisant et en y découvrant mille particularités curieuses ou ignorées.

Le plan qu'il avait en vue n'excluait pas les indications techniques dont il avait reconnu l'utilité depuis qu'il s'était familiarisé avec le Répertoire de Hain et les Catalogues de Van Praet.

La rédaction des notices qui devaient entrer dans le Catalogue eut toujours pour lui beaucoup d'attrait. Il s'y appliquait avec un réel plaisir et ne reculait pas devant les recherches les plus prolongées et les vérifications les plus minutieuses. L'achèvement de ce Catalogue aurait demandé beaucoup d'années, autant qu'on en peut juger par plusieurs des notices qu'il a mises au net et dont on trouvera deux exemples à la fin de cette Introduction.

En préparant pour l'impression le Catalogue de ses collections, le prince obéissait, non pas à un sentiment de vulgaire vanité, mais au désir de faciliter les travaux des érudits et des artistes. C'était pour lui un grand plaisir que de voir ses livres employés pour la composition

d'ouvrages originaux et approfondis. Combien de savants ou d'artistes ont profité de ses libérales communications !

M. le duc d'Aumale ne jouissait pas de ses trésors en égoïste ; il se faisait un plaisir de les communiquer aux lettrés comme aux artistes qui avaient intérêt à les étudier. Longue serait la liste des ouvrages dans lesquels ont été employés les textes de ses vieux livres imprimés et de ses manuscrits ; longue aussi la liste des emprunts qui, d'après ses indications, ont été faits aux archives des Montmorency et des Condé. Son obligeance allait jusqu'à prendre, sur les collections qu'il visitait, des notes destinées à compléter les recherches d'amis ou de confrères en bibliophilie.

C'est ainsi qu'en 1860, pendant un séjour à Blenheim Palace, chez le duc de Marlborough, il releva l'indication de huit volumes à la reliure de Grolier, qui, grâce à lui, ont été compris dans la publication de Le Roux de Lincy ; et ce n'est pas le seul service qu'il ait rendu à la mémoire du grand amateur du XVI^e siècle: nous lui devons aussi la mise en lumière de lettres adressées par Grolier au connétable de Montmorency ¹⁰⁷.

Sachant que le célèbre libraire de Londres S. L. Sotheby attachait beaucoup d'importance à examiner comparativement les différents exemplaires des éditions xylographiques, le prince s'empressa de lui communiquer l'Apocalypse qu'il avait trouvée dans la collection Standish, poussant même la courtoisie jusqu'à la porter en personne à la maison de commerce de ce libraire. Voici en quels termes Sotheby a exprimé sa reconnaissance :

J'étais au désespoir de n'avoir pu voir cet exemplaire, et je craignais qu'il eût été détruit pendant la dernière révolution de la France. Cependant j'en demandai des nouvelles au duc d'Aumale, et Son Altesse Royale non seulement me dit que le livre était sain et sauf à Claremont ; mais il ajouta qu'il s'empresserait de le mettre entre mes mains afin que je pusse m'en servir à mon gré pour mon ouvrage. C'est ce que Son Altesse Royale fit très gracieusement, apportant elle-même le précieux volume à ma maison de commerce dans Wellington street. Je lui suis très obligé de cet acte de libéralité et de cet empressement à favoriser les recherches littéraires ¹⁰⁸.

¹⁰⁷ J'ai remarqué ce passage dans une lettre du 31 mai 1860 : « Veuillez faire remettre à M. Le Roux de Lincy la lettre et la note ci-jointes, que je reçois de lord Gosford. Il s'agit toujours de Grolier. Dites-lui que la copie des autographes de Grolier est en train. »

¹⁰⁸ « I had almost despaired of ever being able to see this copy, fearing that, during the late revolution in France, the volume have been destroyed. On making inquiries, however, of the duke d'Aumale, respecting it, His Royal Highness not only told me that the book was safe at Claremont, but added that he would lose no time in placing it in my hands to make what use of it I pleased for my work. This His Royal Highness most handsomely did, conveying it himself to my bouse of business in Wellington street. Of such an act of liberality, condescension and desire to promote lilerary research I am much indebted. » *Principia typographica*, t. 1, p. 20, note.

XV

PLAN DU CATALOGUE – CONCLUSION

Deux mots maintenant sur le volume du Catalogue qui paraît aujourd'hui et qui s'arrête, sauf de très rares exceptions, au milieu du xve siècle, c'est-à-dire à peu près à la date de la mort de François 1er.

Les livres y sont rangés suivant l'ordre alphabétique des noms d'auteurs ou, pour les ouvrages anonymes, suivant l'ordre alphabétique des mots caractéristiques des sujets. Les recherches y sont facilitées par de nombreux articles de rappel rédigés sous la forme la plus brève.

Ce n'est point une de ces œuvres d'érudition bibliographique, telles que M. Émile Picot et Mlle Pellechet en ont créé chez nous les plus parfaits modèles. Les notices ne sont pas toutes rédigées sur un modèle uniforme. Beaucoup d'ouvrages importants, beaucoup de plaquettes rares, connus depuis plus ou moins longtemps par des notices amples et exactes, ont été sommairement indiqués avec renvoi aux descriptions contenues dans des répertoires bien connus, dont l'usage est familier à tous les bibliographes¹⁰⁹. Il n'y a guère de notices un peu développées que pour des livres encore insuffisamment décrits, pour des exemplaires présentant des particularités utiles à relever, pour des volumes dont certains passages avaient fixé l'attention du prince et piqué sa curiosité.

C'est tout à fait exceptionnellement que la condition des reliures a été signalée. Ce qui a été dit plus haut des rapports du prince avec les relieurs donne une idée du soin qu'il prenait pour que les chefs-d'œuvre des artistes français et anglais du XIX. siècle pussent tenir dignement leur place au milieu des merveilles du même genre créées pour les grands bibliophiles des siècles précédents.

Le rédacteur a tenu grand compte des notes inscrites par M. le duc d'Aumale sur les gardes des volumes ou sur des feuilles volantes. Il a aussi très souvent mis à contribution l'obligeance et l'amitié de son collègue M. Macon, et il se fait un devoir de déclarer que le présent catalogue n'aurait pas pu être si promptement préparé sans l'inventaire sommaire que le fidèle et savant secrétaire du prince a dressé en 1897, en vue de la prise en charge, à la date du 31 décembre de cette même année.

Le but principal que le rédacteur s'est proposé est de porter à la connaissance du public l'existence à Chantilly de livres rares qui n'ont point été signalés ailleurs, ou dont il y a lieu de comparer les exemplaires pour procéder à diverses vérifications et pour reconnaître les différences d'état. Il suffira de le parcourir pour apprécier la richesse de la collection.

L'expérience peut en être faite sur les ouvrages des auteurs dont le nom est compris dans la série alphabétique que contiennent les dix-neuf premiers volumes du Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale. On a pu relever dans notre catalogue, environ soixante-dix articles dont l'équivalent n'existe pas à la Bibliothèque nationale. Je me suis assuré que, sur les livres d'Heures du XVe et du XVIe siècles réunis par

¹⁰⁹ Tels sont le *Manuel* de Brunet; le *Repertorium* de Hain ; avec le supplément de Copinger; les *Annales* de Panzer ; le Catalogue des incunables de Mlle Pellechet; *L'Index* de Proctor ; les *Annales* de Campbell ; *L'Histoire de l'Imprimerie en France* de M. Claudin ; les monographies consacrées à Verard par Macfarlane, aux imprimeurs de Brescia par Lechi, et à ceux de Cologne par Voullième ; les *Excerpta Columbiana* de Barris ; le *Catalogue de la Bibliothèque du baron James de Rothschild* par M. Emile Picot, et le Spécimen d'un catalogue des livres de M. le duc d'Aumale, par le même auteur.

M. le duc d'Aumale, il n'y en a pas moins de dix-sept ¹¹⁰ dont on chercherait vainement des exemplaires dans les bibliothèques publiques de Paris.

C'est à Chantilly seulement que M. Claudin a pu étudier plusieurs impressions auxquelles il a donné une place d'honneur dans sa monumentale *Histoire de l'Imprimerie française au XV^e et au XVI^e siècle* ¹¹¹.

La collection de livres imprimés que M. le duc d'Aumale a réunis et dont il a assuré la conservation et la communication au public suffirait à elle seule pour justifier les sentiments de reconnaissance de tous ceux qui en France ont à cœur la culture des lettres et des arts. A coup sûr elle n'est pas moins remarquable que les collections de manuscrits, de tableaux, et d'œuvres d'art de tout genre dont nous sommes redevables à sa patriotique générosité.

On ne peut pas entrer dans le Cabinet des Livres de Chantilly sans être pénétré d'un sentiment de respectueuse admiration en pensant à tout ce que renferment d'exquis et d'instructif tant de volumes si somptueusement reliés et si plaisamment alignés sur les tablettes.

En terminant cette préface qu'il me soit permis d'émettre, sur l'avenir du Cabinet des Livres, un vœu qui répond, n'en doutons pas, aux intentions du fondateur du Musée Condé.

M. le duc d'Aumale a fait entrer dans sa bibliothèque nombre de pièces qui présentent beaucoup d'intérêt pour l'Histoire et la Littérature ancienne de la France et dont l'équivalent n'existait nulle part ailleurs chez nous. Beaucoup de ces pièces étaient passées à l'étranger. En les faisant rentrer en France, en nous en assurant la possession, il a rendu à nos études un service de premier ordre. Grâce à lui nous avons maintenant à notre portée beaucoup de précieux documents dont l'existence nous était inconnue, ou dont nous ne pouvions faire emploi sans de longs et coûteux déplacements.

L'Institut, auquel est dévolu l'honneur de garder les trésors amassés à Chantilly, s'inspirera de l'exemple donné par le fondateur et des recommandations que renferme la charte de fondation. Dans la mesure des ressources dont il dispose, il contribuera, comme il l'a déjà fait ¹¹², à accroître notre patrimoine littéraire, en profitant d'occasions qui deviennent de

¹¹⁰ Numéros 909-911, 914, 915, 917, 920, 921, 925-929, 931, 933-935 du présent Catalogue.

¹¹¹ La communication qui m'a été faite des placards du tome III m'a permis d'en citer quelques passages sans pouvoir renvoyer à la page du volume qui n'a pas encore paru.

¹¹² On peut citer ici plusieurs manuscrits qui ont été acquis dans ces dernières années par l'Institut pour le Musée Condé :

En 1898, le second volume de l'exemplaire de la traduction d'Appien, relié aux armes et à la devise du connétable de Montmorency, gros volume en parchemin, qui s'était égaré en Allemagne.

En 1899, un manuscrit de la bibliothèque de sir Thomas Phillipps, qui contient, entre autres pièces, une lettre du bâtard d'Orléans, Jean, comte de Dunois;

En 1900, les Heures du connétable de Montmorency, dont M. le comte d'Haussonville a consenti à se séparer;

En 1901, le Livre royal de Jean de Chavenges, ayant appartenu à Charles V et qui se trouvait parmi les volumes vendus par Barrois au comte d'Ashburnham;

En 1903, deux manuscrits des collections de sir Thomas Phillipps, dont l'un est l'exemplaire de la traduction du Phédon de Platon que Jean de Luxembourg offrit au connétable de Montmorency.

C'est pour remplacer un volume anciennement sorti du château de Chantilly, que l'Institut a fait copier en 1901 par un artiste de grand talent, M. Guifard, la belle miniature servant de frontispice à la traduction de quatre Discours de Cicéron dédiée par Étienne Le Blanc au connétable de Montmorency, aujourd'hui conservée à la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg.

L'Institut vient aussi tout récemment de combler, dans la mesure du possible, une lacune que M. le duc d'Aumale avait dit se borner à constater sans pouvoir réparer une perte remontant à plus de deux siècles

jour en jour plus rares. Chaque année, nous voyons encore paraître sur le marché des volumes et surtout de minces plaquettes dont on chercherait vainement des exemplaires dans nos dépôts publics. Les crédits inscrits au budget de l'État, déjà insuffisants pour satisfaire aux plus urgents besoins de nos grandes bibliothèques, leur permettent bien rarement de lutter contre la concurrence étrangère, concurrence qui, dans ces temps derniers, s'est manifestée encore plus redoutable.

L'exportation en Amérique des livres rares est devenue un véritable danger pour l'avenir réservé en Europe à certains travaux d'érudition et de critique littéraire. Des cris d'alarme se sont déjà fait entendre à ce sujet dans les revues bibliographiques d'Angleterre, d'Allemagne et d'Italie¹¹³. Ils ont trouvé un écho dans les grands journaux quotidiens, et l'article que le *Times* de Londres a publié en 1902 à ce sujet n'a pas été remarqué seulement chez nos voisins d'outre-Manche.

Espérons qu'il sera donné au Musée Condé de contribuer, ne fût-ce que pour une faible part, à conjurer le danger dont nous sommes menacés. En arrêtant au passage des pièces qui manquent aux bibliothèques françaises, les conservateurs du Musée Condé combleront des lacunes dans plusieurs des plus riches séries confiées à leur garde; ils faciliteront les investigations des travailleurs et par là se conformeront pleinement aux nobles et libérales traditions créées par le fondateur du Musée Condé.

LÉOPOLD DELISLE

Chantilly, août 1904.

[Retour](#)

et demi. Désormais le poème composé par Jean de Luxembourg pour célébrer l'élévation d'Anne de Montmorency à la dignité de connétable sera représenté par une édition du texte, sortie des presses de l'Imprimerie nationale, et par une photogravure de Dujardin reproduisant le frontispice du manuscrit original que possède M. le marquis de Lévis.

¹¹³ La *Bibliofilia* de Florence, août et septembre 1902, p. 176; le *Centralblatt für Bibliothekswesen*, année 1902, p. 471; *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1902, t. LXIII, p. 761.